

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

SOMMAIRE

	Pages
Henryk Sienkiewicz et ses affinités françaises (ABEL MANSUY).....	41
La Vie politique (A. F.).....	49
La vie économique (A. MERLOT).....	56
La vie intellectuelle (PAUL KLECZKOWSKI)	72
Livres et périodiques (HENRI DE MONTFORT).....	75
Informations diverses.....	78

PARIS

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bulletin d'Études et d'Informations
publié par l'Association France-Pologne

Organe de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 5, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9^e)

Téléphone Louvre 11 86

Prière d'adresser la correspondance au Directeur

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET POLOGNE : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.
ÉTRANGER Un an, 25 francs.

(Prière d'adresser mandats, chèques, etc.,

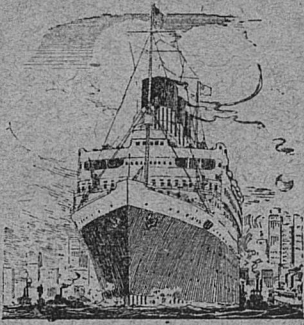
à M. A. MERLOT, directeur de la Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris 9^e)

Le service du Bulletin est effectué gratuitement
aux Membres de l'Association France-Pologne
et de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

Prix du numéro : 1 fr. 25

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique insérera, au tarif de 2 francs la ligne, les offres et demandes d'emploi ou de services Industriels, commerciaux et agricoles et de marchandises, sous réserve de son droit de refuser l'insertion demandée.

La publicité est reçue aux bureaux de la Pologne politique, économique, littéraire et artistique.



COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

R. C. Seine 64-483

Service DUNKERQUE-DANTZIG

Pour tous renseignements, s'adresser à la Compagnie Générale Transatlantique

à Paris, 6, rue Auber

à Varsovie, 27, Krolewska

à Dantzig, MM. WORMS & C, 17, Langermarkt

BANQUE FRANCO-POLONAISE

R. C. 182 068

Société Anonyme au Capital de 20 MILLIONS de francs

Adresse télégraphique :

BAFRAPOLAB-PARIS

SIÈGE SOCIAL :

41, Avenue de l'Opéra

Tel. : { CENTRAL 08-89
LOUVRE 62-55

Succursales et Agences : {
VARSOVIE 4 Czackiego
KATOWICE 9 Dyrekcyja
DANTZIG 127 Hundegasse

La **BANQUE FRANCO-POLONAISE**, constituée en 1920 avec le concours des principaux Etablissements de Crédit, notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Société Générale, la Banque de l'Union Parisienne, la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial..., s'occupe de toutes les opérations de Banque en France et à l'Etranger.

Elle est particulièrement organisée pour traiter avec la Pologne et la Ville Libre de Dantzig les affaires de change, de marchandises, d'escompte, et effectuer tous paiements, encaissements, transferts de fonds, opérations de bourse, etc...

JOURNAL OFFICIEL DE L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE DES MINES ET FORGES EN HAUTE-SILÉSIE

(Czasopismo Górnośląskiego Związku Przemys-
łowców Górniczo-Hutniczych Z. z.)

(Zeitschrift des Oberschlesischen Berg- und
Hüttenmännischen Vereins, Z. z.)

paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Bureau : **KATOWICE**, Plac Wolności 12 a (Pologne)

Téléphone : 15, 16, 17, 18, 19, 21, 254

Les Manuscrits non insérés sont rendus

Prix de l'abonnement

POLOGNE : Un an 24 zł. — Six mois 13 zł. — 3 mois 7 zł.

Étranger : Un an 30 zł.

Prix du numéro : 2,50 zł. (frais de poste exclus)

ORGANISATIONS & INSTITUTIONS POLONAISES EN FRANCE

- Ambassade de Pologne*, 12, rue de Marignan, Paris, 8° (Tél. : Elysées 34-00 et 34-01).
- Consulat Général de Pologne*, 43, rue Théophile-Gauthier, Paris, 16° (Tél. : Auteuil 27-97).
- Consulats de Pologne* : Alger (8, rue Empereur-Vespasien) ; Bordeaux (7, allées de Chartres) ; Le Havre (172, rue Victor-Hugo) ; Lille (117-119, boul. de la République) ; Lyon (14 bis, boul. de la Côte) ; Marseille (20, boul. Louis-Salvator) ; Strasbourg (49, boul. Clémenceau).
- Mission Militaire Polonaise*, 12, rue de Marignan, Paris, 8° (Tél. : Elysées 34-00 et 34-01).
- Délégation Polonaise à la Commission des Réparations*, Hôtel Astoria (Tél. 6-45) (inter.).
- Agence Polonaise de Presse*, 8, avenue Montaigne, Paris, 8° (Tél. : Elysées 19-86).
- Société de Patronage pour l'émigration ouvrière polonaise en France*. — Président : M. HIERO-NIMKO, 8, avenue Montaigne (VIII°).
- Union Syndicale des Correspondants Polonais, à Paris*. — Président : M. Paul KLECZKOWSKI ; Secrétaire Général : M. CASIMIR SMOGORZEWSKI. — Trésorier : M. Stanislas ROGOŹ ; Secrétariat : 180, rue Blomet (XV°) ; Tél. Ségur 91-89.
- Ecole Polonaise (dite des Batignolles)*. — Dir. : M. A. BUDZYNSKI — 15, rue Lamandé, Paris, 17°.
- Comité pour l'admission des enfants polonais dans les écoles professionnelles de la Ville de Paris*. — Président : D^r DE WEGIENSKI. — 96 bis, rue de la Tour (Tél. : Passy 85-29).
- Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise de Paris*, fondée en 1865. — 15, rue Lamandé, Paris, 17°.
- Association des Anciennes Elèves de l'Institut Polonais de l'Hôtel Lambert*. — Présidente : Mademoiselle MARIE OBALSKA. — 45, rue Pocard à Levallois-Perret (Seine).
- Mission Catholique Polonaise*. — Recteur : M. l'abbé SZYMBOR. — Eglise de l'Assomption, 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris, 1°.
- Bibliothèque Polonaise et Musée Adam Mickiewicz*. — Conservateur : M. LADISLAS MICKIEWICZ. — 6 quai d'Orléans, Paris, 4°. — Bibliothécaire : M. STANISLAW PIOTR KOCZOROWSKI.
- Société Polonaise des Amis du Livre à Paris* (Polskie Towarzystwo Przyjaciół Książki w Paryżu). — Président : M. Stanisław Piotr Koczorowski. — Secrétaire : M^{lle} B. MONKIEWICZ. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4°.
- Œuvre de Saint-Casimir*. — Président : Prince PONIATOWSKI. — Supérieure : Sœur JAGALSKA. — 119, rue du Chevaleret, Paris, 13°.
- Société de Bienfaisance du nom de Claudia Polocka*. — Présidente : Baronne TAUBE. — 128, boulevard Haussmann, Paris, 9°.
- Bureau de Bienfaisance des Dames Polonaises*. — Présidente : Princesse CZARTORYSKA. — 2, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris, 4°.
- Société de l'Honneur et du Pain*. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4°.
- Protection Polonaise*. — Présidente : M^{me} CHLAPOWSKA. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4° (Tél. : Gobelins 60-15).
- « Sokol », *Société de Gymnastique*. — Président : M. LADISLAS MILKUSZYC ; Secrétaire Général : M. BOLESLAS BIELSKI. — 7, rue Cornille, Paris (VII°).
- Association des Ingénieurs Polonais à Paris*.
- Union des Polonaises de Paris*. — Présidente : Mme MARYA SZELIGA. Siège Social : 3 bis, rue Emile-Allez, Paris, 17°.
- Union des Anciens Combattants Polonais en France*. — Président : M. Jean P. PALEWSKI, 160, rue de Grenelle, Paris ; Secrétaire général : M. CASIMIR SMOGORZEWSKI, 180, rue Blomet, Paris (XV°). Tél. : Ségur 91-89.
- Stowarzyszenie Studentów Polskich w Paryżu* (Association des Etudiants Polonais à Paris). — Président : M. MINCER. — Vice-Présidents : MM. POTOCKI et KARASIEWICZ. — Secrétaire : M. KIELANOWSKI.
- Société des Amis du Théâtre Polonais à Paris*, 15, rue de Chabrol, Paris, 10°.
- Association France-Pologne*. — Président : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, 9° (Tél. : Louvre 11-86).
- Les Amis de la Pologne*. — Président : M. Louis MARIN. — 26, rue de Grammont, Paris, 2° (Tél. : Central 17-27).
- Chambre de Commerce Franco-Polonaise*. — Président : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris, 9° (Tél. Louvre 11-86).

BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE A VARSOVIE

Société Anonyme fondée en 1909

Siège Social : 8, rue Traugutta, Varsovie

SUCCURSALE DE PARIS : 36, rue de Châteaudun

Tél. Trudaine 42-48 - 56-49 - 66-78 - Inter 112. Adr. télégr. : **Bankvarab-Paris**

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Stefan Przanowski, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie. — *Vice-Présidents* : MM. Michel Karski, Président de la Société d'Assurances "Omnium"; Edmond Porgès, ancien Banquier à Paris. — *Membres du Conseil* : MM. Casimir Ambrozewicz, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Industriels Métallurgistes; Witold Czamański, Directeur Général de British and North European Bank Ltd, à Londres; Baron Stanislas Dangel, Industriel; T. Filochowski, Président du Tribunal de Lomza; René Frachon, Administrateur de la Société Commerciale de l'Ouest Africain, Administrateur de la Banque Privée, Lyon-Marseille; Edouard Geisler, Président de la Compagnie d'Assurances "La Vistule"; V. Hauzeur, Négociant; J. Jeziorański, Président du Conseil d'Administration de la Société Polonaise d'Electricité; Vicomte de Jonghe, Industriel à Paris; Stanislas Kwinto, Administrateur de la Société des Sucreries "Mizocz"; Prof. Stanislas Okolski, Directeur de la Société des Industriels de Pologne; Comte Roger Raczyński, propriétaire-foncier; Prince J. Radziwill, Président du Conseil d'Administration de la Société "Nitrat"; Comte Witold Sagajło, Administrateur Délégué de la "Société Varsoviennne de Charbonnages"; Baron M. Passerat de Silans, Industriel à Paris; François Wolffin, Administrateur-Délégué de la Société des Etablissements chimiques "Grodzisk", ancien Juge au Tribunal de Commerce.

DIRECTION GÉNÉRALE. — *Président et Directeur Général* : M. Stéphane Benzef. — *Vice-Président* : M. Félix Dziechciński. — *Membres* : MM. Sigismond Świącicki, Wacław Wańkowicz et Stanislas Kwinto, Délégué du Conseil. — *Directeur Général-Adjoint* : T. Urbański. — *Directeurs* : MM. Victor Berészko, W. Słowikowski, W. Michalski, S. Pawłowski.

DIRECTION A PARIS. — MM. Edmond Porgès, *Membre du Conseil*; S. Bornstein, *Directeur*.

SUCCURSALES EN POLOGNE. — Varsovie (9), Aleksandrów, Augustów, Baranowicze, Będzin, Biała Podlaska, Białystok, Bielskopodlaski, Bielsko (Silésie), Brodnica, Brześć-s/Bug, Brzeziny, Bydgoszcz, Chełm, Chełmno, Chełmża, Chojnice, Chrzanów, Czersk, Częstochowa, Dąbrowa, Drohobycz, Dubno, Dziadów, Garwolin, Grajewo, Grodno, Horodzieja, Kalisz, Katuszyn, Katowice, Kielce, Kobryń, Końskie, Korzec, Kowel, Kraków (Cracovie), Królewska-Huta (Silésie), Krzemieniec, Kutno, Leszno, Lida, Lubartów, Lublin, Lwów (Leopol), Łódź, Łomża, Łuck, Łuków, Łuhinieć, Międzyrzec, Nałęczow, Ojców, Olkusz, Ostrog, Ostrolęka, Ostrow-Lomz., Ostrow-Pozn., Ostrowiec, Parczew, Pińsk, Płock, Podwoleczyska, Poznań, Puławy, Pułtusk, Radom, Radomsk, Radzyń, Równe, Sarny, Siedlce, Siemiatycze, Skarżysko, Słonim, Sokółów, Sokółka, Sosnowice, Stanisławów, Stalpce, Suwałki, Tołnaszów, Maz., Toruń, Ustroń (Silésie), Węgrów, Wilno, Włocławek, Włodawa, Włodzimierz, Wołkowysk, Zamość, Zawiercie, Zdobunów, Zduńska Wola, Żelechów, Zgierz, Żółkiew, Żuromin, Zychlin, Zyrardów.

Succursale à Dantzig (Gdańsk), 18, Reitbahn.

Succursales à l'Etranger : Londres, 31-33, Bishopsgate E. C. 2. — Bruxelles, 30, Marché aux Poulets — Anvers, 13, rue Quellin. — Rotterdam, 103, Coolsingel.

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Ouverture de comptes de dépôts et comptes courants. Avances sur titres et marchandises. Crédits documentaires. Lettres de crédit. Délivrance de chèques sur la France et l'Etranger et spécialement sur la Pologne. Encaissement d'effets aux conditions les plus réduites. Paiement de coupons français et étrangers. Exécution de tous les ordres de Bourse en France et à l'Etranger et spécialement à la Bourse de Varsovie. Réception et transmission des souscriptions. Renseignements commerciaux et financiers

La Banque bonifie actuellement les taux d'intérêts suivants

Dépôts à vue	4 0/0
— 3 mois	4 1/2 0/0
— 6 mois	5 0/0

La Banque se charge de toutes les opérations de banque destinées à faciliter les relations commerciales entre la France et la Pologne

R. C. Seine 158.611

HENRYK SIENKIEWICZ

ET SES AFFINITÉS FRANÇAISES

On peut dire que, de tous les écrivains polonais, Henryk Sienkiewicz est celui avec lequel le public français, et peut-être tous les publics étrangers, se sentent le plus d'affinités.

En effet, des centaines de milliers de Français ont lu des traductions de la *Trilogie* et de *Quo Vadis* ? Pourquoi Henryk Sienkiewicz a-t-il obtenu en France une si grande faveur ?

Sans doute, il a trouvé des traducteurs nombreux, très versés dans les deux langues — ce qui est plus rare qu'on ne croit : Mmes Ordega, Kallenbach, Poradowska, MM. le Comte Fleury, de Latour, Luguët, Neyroud, Zaluski, Halperine-Kaminski, de Wyzewa, le Comte Wodzinski, de Janasz et surtout Kozakiewicz mort il y a quelques mois, trop tôt pour avoir vu la Panthéonisation de Sienkiewicz à laquelle il eût mérité de participer. Sans doute, il faut rendre hommage à cette pléiade dans laquelle le *tradutore-traditore* est l'exception. Telle œuvre de Sienkiewicz dépassait en ampleur les dimensions du volume à 3 fr. 50 qui répondait à la puissance de digestibilité du Français. Or, c'est ce lecteur moyen qu'il faut avoir pour assurer le succès. Kozakiewicz fit des coupures — avec quel art subtil ! non en sacrilège iconoclaste, mais hiérophante respectueux — et Sienkiewicz eut dans le format à 3 fr. 50 un succès que bien des favoris français de notre public purent lui envier. Louons donc les traducteurs ; mais avouons que si tant d'habiles gens se sont donné le mot pour travailler au succès éclatant de Sienkiewicz ; si leurs traductions en se répandant dans le monde entier, en ont fait naître d'autres en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, en chinois, en japonais, c'est qu'il y avait en Sienkiewicz quelque chose qui devait trouver un écho puissant dans l'âme française et par elle dans toutes les élites qui lisent les livres français.

Il suffira de souligner le fait pour la *Trilogie* et pour *Quo Vadis*.

Ogniem i mieczem, *Potop* et *Pan Wolodyjowski*, ce sont par les circonstances qui en ont accompagné l'apparition, le temps, l'affabulation et force traits des personnages, ce sont les *Trois Mousquetaires* de Dumas qui eurent le même succès, dû sans doute aussi au puissant talent de l'auteur, mais de plus au sujet, aux types présentés, à la mentalité du public pour lequel ce roman fut écrit.

Les Trois Mousquetaires ont paru sous Louis-Philippe, quand mûrit la génération dont l'enfance n'a connu d'événements sensa-

tionnels que la retraite de Russie, Leipzig, la prise de Paris, Waterloo. Rien n'était venu rendre aux âmes le tonique nécessaire après ces coups du sort. Dans les souvenirs de la Révolution trop dominés par ceux de la Terreur, les gens de lettres trouvaient difficilement un élément romanesque : la vieille génération révolutionnaire mourante s'était depuis longtemps parjurée. Les représentants de l'Empire, trop proche encore pour être romanesque, publiaient leurs mémoires et la *Chartreuse de Parme* où les aventures de Fabrice à Waterloo ne font guère prévoir d'Esparbès. C'est la poésie qui crée d'abord la légende de l'Aigle. La terne royauté de Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, n'inspire rien que l'ennui; celle du xviii^e siècle évoque l'idée de faiblesse et de confusion; celle de Louis XIV un absolutisme démodé. Il fallait pourtant trouver dans notre magnifique histoire une époque difficile qu'on pût offrir en exemple à l'admiration d'un peuple épris de belles énergies. Dumas jeta son dévolu sur le temps où la France de Richelieu menaçait de sombrer sous les coups qui la frappaient de l'extérieur et la disloquaient à l'intérieur. A travers cette donnée tragique, il promène Athos, Porthos, Aramis, d'Artagnan, quelques années après que Vigny a fait revivre Cinq-Mars et sa belle amante, Marie-Louise de Gonzague. Les mousquetaires font à cheval des randonnées invraisemblables, triomphent dans des escarmouches à un contre vingt, transpercés de terribles coups d'épée, se retrouvent vainqueurs, bien portants, gais et prêts à l'action. Au-dessus d'eux et de Cinq-Mars, Richelieu, implacable, génial, tient ferme le gouvernail de la France. Et tous ces héros combattifs donnent l'impression que l'homme est fait pour agir, que l'action est la seule chose saine et joyeuse, qu'il n'y faut pas renoncer même dans les cas désespérés. C'est cela qui a fait le succès des *Mousquetaires* alors et l'assure encore près de la jeunesse; c'est cela qui a assuré et assurera celui de la *Trilogie* de Sienkiewicz.

Sienkiewicz lui aussi a écrit à une époque où la Pologne souffrante avait besoin d'un tonique puissant et de le trouver dans sa propre histoire. Après 1863 et le triomphe définitif, semblait-il, de la Russie en Pologne; après 1871 assurant, semblait-il également, l'hégémonie prussienne en Europe; après le régime d'Apouhtine à Varsovie, l'expropriation des Polonais en Poznanie, la Pologne est plus bas qu'après Maciejowice. Où donc alors trouver l'exemple propre à relever les énergies des lecteurs polonais de 1890? Le Duché de Varsovie et le nom de Napoléon n'évoquaient rien dans l'âme des Galiciens formant le noyau initial des lecteurs. L'époque de Kosciuszko finissait de façon décourageante, encore que Sienkiewicz en ait tiré cet acte d'espérance *Les Légions*. Le temps des Saxons est le pire de tous : les noms de ces grands criminels qui ont sciemment enlisé la Pologne, ont voulu les partages, les ont rendus inévitables, devraient être chaque année flétris sur la belle place qui porte leur nom infâme. Le glorieux règne de Sobieski n'a rien de commun avec la situation de la Pologne de 1890. Et voilà que

Sienkiewicz jette lui aussi son dévolu sur cette difficile première moitié du *xvii^e* siècle, au cours de laquelle la Pologne cherche son équilibre. Cosaques, Turcs, Moscovites, Suédois, refluent sur la Pologne de Wladyslaw IV, Jean-Casimir et Marie-Louise de Gonzague, réparue ici comme par hasard. Il semblait qu'elle dût être submergée sous tant d'envahisseurs : elle résiste, tient bon, recule, puis charge. Débandades inopinées, victoires énormes, coups d'épée inouïs, enlèvement et fuites miraculeuses de jeunes filles : tout cela s'enchevêtre pour faire un tout chevaleresque, passionnant. Les Mousquetaires ici, ce sont Skrzetuski, Pan Wolodyjowski, le chaste Poddapieta, le prince Jérémie Czarniecki. Le truculent Zagloba, bouffon, bavard, gourmand, bon à rien, acculé, soudain se transfigure et ne le cède en rien aux plus magnanimes héros. Tout finit bien, même pour les blondes fiancées, Hélène ou Basia, comme pour les belles amantes de France. La Pologne est débarrassée des hordes qui l'encombraient : le sang-froid, l'énergie, l'esprit, l'amour sincère triomphent. De là sort la radieuse époque de Sobieski. D'entre les lignes, sort claire, éblouissante, cette exhortation de Sienkiewicz : « Courage! La Pologne moderne, en cultivant ces qualités, fera renaître les mêmes beaux jours ». Comment la Pologne n'eût-elle pas fait à *la Trilogie* l'accueil que la France fit à Dumas père! Et comme on comprend que la France de 1898 ait fait à *la Trilogie* traduite par Kozakiewicz, le même accueil que la Pologne elle-même! Cette France sevrée depuis 1870 de grandes joies nationales, vivant littéralement de la vie du *Monde où l'on s'ennuie*, sent bouillonner en elle un sang généreux qui l'invite à l'action; elle applaudit à la hardiesse du nez et du panache de Cyrano, de ce Cyrano, mousquetaire rouge, dans le régiment duquel Sobieski faisait ses premières armes en France aux temps de Skrzetuski et de Zagloba. Tout cela est curieux comme concomitance de mentalités. Sienkiewicz se rencontrant avec Rostand en même temps qu'avec Dumas! A tout prendre, c'est assez naturel.

Quo Vadis nous offre plus et mieux, *Quo Vadis*, diptyque qui juxtapose et oppose deux cultures, le paganisme et le christianisme, le monde des jouissances terrestres et celui de l'abnégation librement consentie, gage du bonheur dans l'au delà.

On a comparé *Quo Vadis* à *Salammbô*. C'est un non-sens : c'était ne comprendre ni *Quo Vadis*, ni Sienkiewicz, ni la Pologne. Aucun rapport entre Flaubert épris d'archéologie, d'art pour l'art, dédaigneux des Bouvards, des Pécuchets qui composent le public, exaspéré par l'idée qu'on puisse assigner à un livre un but social, et Sienkiewicz pour lequel toute œuvre littéraire doit être un puissant levier destiné à relever le courage de concitoyens déprimés par la perte de leur indépendance. Dans *Quo Vadis*, il y a des chrétiens ppprimés, comprenez des Polonais; dans *Salammbô*, aucune allusion aux Français. *Quo Vadis* est un *Sursum Corda*, *Salammbô* une statue trouvée dans les ruines de Carthage. Sienkiewicz — point politicien — est un tribun; Flaubert, un artiste « en soi ». Il n'y a entre

eux de commun que le sujet antique. Il est tout aussi inexact de comparer *Quo Vadis* avec le *Dernier Athénien* du Suédois, Rydberg.

C'est ailleurs qu'il faut regarder : il y a les *Martyrs*, de Chateaubriand, *Acté*, de Dumas, l'*Antéchrist*, de Renan, *Thaïs*, d'Anatole France, l'*Agonie*, de Jean Lombard; il y a dans cette galerie où s'affrontent les deux antiquités deux traductions d'œuvres étrangères qui viennent s'y défier, le *Quo Vadis* de Sienkiewicz et la *Mort des Dieux* de Dmitri Mérejkowski. Un trait commun rapproche ces écrivains si différents d'origine, d'époque, de mentalité. Le noble Breton sensuel qu'est Chateaubriand, le bouillant malade qu'est Dumas, Renan, humaniste judaïsant, Anatole France, sceptique élégant et résolu, Jean Lombard, ouvrier de lettres resté primaire, le Polonais patriote Sienkiewicz, le Russe mâtiné d'Oriental, Merejkowski, tous ont pour le monde antique une admiration passionnée que n'ont pas connue les *xvii^e* et *xviii^e* siècles, épris seulement des institutions et des types de valeur morale fournis par Rome. Ce qu'ils aiment, c'est la vie intense de cette Rome énorme où convergeaient les ambitions et les fièvres de tous les Méditerranéens. Ils nous convient à en savourer les jouissances, ils en étalent, en marient les voluptés, en composent des spectacles exquis dont ils veulent nous laisser la nostalgie. Les fêtes orgiaques, les jeux du cirque donnés par le César Galérius avec Chateaubriand comme metteur en scène; les triomphes remportés par Lucius Néron aux jeux isthmiques avec Dumas comme manager; le règne éblouissant de la courtisane Thaïs dans Alexandrie par la grâce d'Anatole France; la Rome d'Héliogabale, peinte par Lombard, toute fourmillante d'Orientaux, de saturnales publiques, de cultes mystérieux prometteurs de blandices troublantes; le suprême effort du Julien de Mérejkowski, pour restaurer le culte de la vie naturelle, du beau corporel, des droits de l'être contre la morale : tout cela est inoubliable.

Mais rien de tout cela ne me fera oublier Sienkiewicz magnifiant Néron et sa soif inextinguible de jouissance, soif d'un spectateur en délire, d'un acteur avide d'applaudissements, d'un auteur qui voit exécuter son scénario sur une scène grandiose. Rien de cela ne fait oublier Pétrone, Eunice, ses créations personnelles, les figurations les plus parfaites du Romain honnête homme et de l'amante antique dans le plein épanouissement de sa ferveur et de ses sens. Pétrone, personnage politique, gendeletrés, mondain, amant, partout original et arbitre des élégances, a plu aux Polonais qui, Slaves se recommandant de la latinité, ont formé leur syntaxe et leur pensée à l'école latine et croient avec raison lui devoir bonne part de ce qui fait leurs traits distinctifs parmi les Slaves. Pétrone a plu aux Français par ce tempérament d'homme de goût, ce tact simple, aisé, hostile à l'emphase, sorte de parisianisme anticipé que trahit chacun de ses actes. En sculptant cette statue qui n'est pas d'un Romain de Rome, mais d'un Gaulois de Marseille, Sienkiewicz d'instinct lui a donné les traits les plus flatteurs du Romain raffiné et du Français de bon ton. Il existe en France une abondante littérature sur Pétrone dont mon ancien maître, M. Collignon, a pu-

blié une bibliographie : on n'y peut trouver un livre où le gallo-romain Pétrone soit plus spiritualisé, plus francisé que dans *Quo Vadis*. Il est curieux, original, infiniment sympathique que cette apothéose de Pétrone soit l'œuvre non d'un Français, d'un Latin, mais celle du Polonais Sienkiewicz.

Pour chacun des écrivains précités, les rapports de cette antiquité païenne avec l'autre partie du diptyque varient beaucoup, *La Mort des Dieux* et *Quo Vadis*, bien qu'émanant de deux Slaves, sont les deux pôles opposés de la série. Pour Mérejkowski, Julien est dans le vrai, quand il veut restaurer le culte du beau, de la vie terrestre, le paganisme intégral : les chrétiens, leurs prêtres, c'est le monde noir, un monde de barbares destructeurs des chefs-d'œuvre de l'art, de tyrans qui vouent les hommes à la tristesse, à la nuit, à la méditation sur la mort, sacrifient les jouissances vécues à un ciel imaginaire, font au malade, au pauvre, au laid la place due au seul homme sain, opulent, beau. Le christianisme est pour lui un mal mondial, la fin de l'Apollon, « dieu sauveur » de Chénier. Pour France, Thais semble aussi dans le vrai quand elle boit à pleine coupe les délicieuses réalités de la vie. Mais il a dressé en face d'elle un personnage de taille à lui tenir tête, le solitaire Paphnuce, chrétien à la grande âme, austère, ardemment résolu à assurer le règne de Dieu sur la terre. Percevant le danger qu'offre l'exemple d'une Thais pour de faibles humains affamés de plaisirs tangibles, moins sensibles aux joies promises dans le ciel, c'est-à-dire incontrôlables et remises à une époque indéterminée, il ose vouloir convertir la courtisane, s'attaquer à ce redoutable démon féminin, si noir, si laid, mais pétri de toutes les séductions imaginables. Pour un peu, il succomberait : sa volonté, trop avertie et trop forte, triomphe. Mais un jour vient où il se demande ce que signifie ce triomphe et s'il n'eût pas mieux valu jouir de ce que Dieu a fait, si l'ascétisme est un devoir, une erreur ou un crime. Il y pense un peu tard : il ne faute donc pas, il n'anathémise pas le christianisme comme le fait l'Apostat, mais il laisse notre foi chancelante à la pensée de Thais. Jean Lombard nous fait entrevoir à côté des monstruosité où se baigne Héliogabale, d'inquiétants chrétiens d'Orient qui prennent sensuellement au pied de la lettre la parole du Christ : « Aimez-vous les uns les autres ». Près d'eux, les chrétiens occidentaux, plus intellectuels déjà, s'essaient à extraire des dogmes venus des pays voués à Isis et Astarté, une religion raisonnable, latine, bonne socialement parlant. Leur œuvre de saine réaction contre le travail de décomposition de la société romaine, n'en contribue pas moins, elle aussi, à précipiter l'*Agonie* de Rome : force d'origine étrangère, le christianisme incompréhensif du milieu où il évolue, en est insoucieux et en sape les assises. C'est un virus auquel le corps fatigué de l'athlète romain cesse d'opposer une résistance utile.

Dans Dumas, le vainqueur à la course de chars, à la lutte, au concours de chant et de poésie, le jeune Romain Lucius, inspire

à la jeune chrétienne Acté un grand amour : elle l'aime parce qu'il est beau, fort, qu'il chante bien, qu'il est poète; lui l'aime tout à la joie d'être aimé pour lui-même. Puis Lucius apparaît au milieu de toute la pourpre qui doit environner le César Lucius Néro; et Acté en paraît plus petite, mais plus sincère et plus touchante encore.

Chateaubriand a concentré autour de deux jeunes gens le duel pagano-chrétien : au-dessus de Cymodocée, fille d'un prêtre d'Homère, flottent toutes les légendes poétiques du monde ancien; près d'elle se multiplient les tentations incarnées par le proconsul Hiérocès. En face, Eudore, chef d'une légion romaine, vainqueur des Bretons d'Armorique, des Saliens, vainqueur de ses sens devant Velléda et parmi les délices de Rome, incarne la forte simplicité du chrétien militant, calme au plus fort des persécutions. Cymodocée subit l'ascendant de la volonté qui anime Eudore; devenue chrétienne au moment où Dioclétien sévit contre les chrétiens, elle est entraînée dans la perte d'Eudore et meurt avec lui dans le cirque, sous la griffe des lions. A peine leur sang est-il versé que Constantin fait régner la croix sur le monde. Pourquoi ce sacrifice de deux héros si attachants à la veille de l'apothéose du christianisme ? C'est que, pour Chateaubriand, ces persécutions sont une évocation de la Révolution française qui a vu aussi couler le sang des martyrs, victimes de leur foi politique ou religieuse. Après les « bals à la victime » du Directoire, les parents des victimes fournissent à Napoléon jusqu'à son maître des cérémonies; Chateaubriand prépare l'apothéose des victimes. D'ailleurs *Paul et Virginie*, d'ailleurs *Atala*, tout dit qu'en littérature, à l'aube du romantisme, il n'est pour plaire que les victimes.

Sienkiewicz aussi a placé deux jeunes gens au centre de son drame et les a promenés au milieu des jeux du cirque, jusque parmi les flambeaux humains allumés. Il a consacré à cette mise en scène tout le luxe de décors et d'acteurs que lui fournissait l'érudition moderne : il a su faire jouer les masses dans le Colisée d'une façon qui a incité les rois du cinéma à reproduire ces fastueuses visions. Et pourtant, ce *Quo Vadis* si proche du roman de Chateaubriand, qu'il en semble parfois comme une transposition, offre avec les *Martyrs* des différences capitales qui en font, non seulement une œuvre propre à Sienkiewicz, mais même une œuvre spécifiquement et essentiellement polonaise. Des jeunes gens de Chateaubriand, c'est l'homme qui est le chrétien, c'est la jeune fille qui est arrachée au paganisme pour être livrée pantelante aux affres et aux béatitudes du martyre. Chez Sienkiewicz, c'est l'être le plus faible, la jeune fille, Lygie et non Vinicius, qui est le champion du christianisme : il faut à l'auteur polonais — et parce qu'il est polonais — que la foi chrétienne soit représentée par l'être le plus charmant et le plus désarmé. C'est un symbole : la Pologne catholique désarmée et occupée par la Russie orthodoxe et la Prusse luthérienne — l'Autriche catholique et d'apparence bienveillante se trouve hors de cause — cette Pologne sans autre

défense que ses dons naturels et sa foi, c'est Lygie, victime touchante, toujours sur le point de subir la souillure ou la mort, et qui, toujours et comme par miracle, échappe à l'un comme à l'autre. Un autre symbole, c'est l'incendie de Rome, l'anéantissement de l'Etat polonais par les Nérons et les Tigellins modernes. Puis, il y a Ursus, l'homme simple, puissant et juste, le peuple polonais, le peuple, cet être doué d'une force incommensurable qui, quand il bande ses muscles, brise les arrêts injustes des potentats comme l'élan du taureau portant Lygie. Il y a enfin les clameurs des spectateurs imposant au tyran la grâce de la victime évanouie et si belle en cet état, — les clameurs des peuples paralysant la volonté des tyrans de la Pologne. S'il fallait à Chateaubriand qu'avant la victoire de Constantin, ses héros fussent encore offerts en holocauste, il fallait que Sienkiewicz offrit aux Polonais le spectacle de chrétiens opprimés, victorieusement défendus par un enchaînement de circonstances providentielles contre l'arbitraire de tyrans au pouvoir illimité. Il s'agissait de reconforter des croyants, des patriotes, une nation : en sacrifiant Lygie et Vinicius, Sienkiewicz eût ôté à chacun de ses lecteurs l'espoir de salut personnel dans la lutte commune contre l'occupant. Or le courage collectif d'un peuple ne vaut que par la solidité des espoirs individuels qu'il agglomère. Chaque lecteur s'identifie plus ou moins avec le personnage le plus sympathique du roman. Il fallait donc que Lygie et Vinicius survécussent : tout dans *Quo Vadis* tend vers ce dénouement et c'est en cela précisément que, rapproché des œuvres similaires, *Quo Vadis* apparaît comme spécifiquement et essentiellement polonais.

Une digression à ce propos, mais qui ne nous éloignera ni de la Pologne, ni des deux antiquités, ni par suite de Sienkiewicz. Il vient de paraître en français chez Rieder, un livre signé d'un éminent professeur à l'Université de Varsovie, M. Zielinski, sous ce titre mystérieux : *La Sibylle*. L'auteur y soutient, à l'aide d'arguments très plausibles, que le christianisme est une synthèse de divers cultes grecs et romains, la négation pure et simple de tout ce qui est l'essentiel de l'esprit religieux israélite, un produit de l'anthropomorphisme gréco-latin. Antiquité païenne et christianisme ne seraient que deux stades, deux aspects successifs d'une même culture, d'un seul besoin moral. Qu'eût dit Sienkiewicz de cette doctrine ? Vinicius est-il moins romain que Néron ou Pétro ? N'est-ce pas parce qu'il est un beau et sain spécimen de la vieille culture romaine qu'il trouve dans le christianisme une règle de vie définitive ? Ceci est proprement une conception latine et polonaise. Elle est aux antipodes de Mérejkowski opposant paganisme et christianisme, monde apollonien et monde noir, de Mérejkowski, dont le point d'aboutissement naturel est le Berbojnik de Lunacharski. Sienkiewicz se rencontre avec le professeur Zielinski, ceci à l'honneur de tous deux en même temps que de la Pologne.

Il est en somme difficile de ne pas admettre que les *Martyrs*, *Acté*, *Thaïs*, l'*Antéchrist* de Renan aient été sans influence sur

l'éclosion de *Quo Vadis* dans l'esprit de Sienkiewicz : l'incomparable puissance de suggestion de notre littérature a agi, et à sa façon, c'est-à-dire sans étouffer l'inspiration de l'étranger qui y cède. On peut s'adonner corps et âme aux lettres françaises, on n'en devient point l'esclave ; elles ne déforment ni ne dénationalisent le penseur. Elles ne tuent pas dans l'homme le citoyen, mais l'exaltent plutôt, différant en cela de la pensée allemande qui prétend tout asservir et fait aux cerveaux allogènes des blessures redoutables, indélébiles, inguérissables. Et ceci, c'est Sienkiewicz qui le dit et non moi. Dans son œuvre, il y a *Bartek Zwyczenia*, Bartek, bon garçon polonais, déformé par la discipline allemande, perdant la notion du juste et de l'injuste, de ce qui est utile ou nuisible à la patrie. Deux prisonniers polonais, soldats de France, dont il a la garde une nuit, font contraste avec lui : ils ne cessent de penser à la patrie polonaise et cela quelques heures avant d'être fusillés. Très belle aussi est sa brave petite femme Magda, qui n'a pas subi la déformation allemande, qui, sans avoir rien vu que son village de Pognenbin, comprend les rapports réels entre Pologne et Prusse ; et qui, sans avoir vu la France, sent obscurément, d'instinct, que France et Pologne ont un intérêt commun évident à agir ensemble contre l'Allemagne.

Ceci constaté, que sert de comparer Bartek à telle nouvelle de Maupassant, Coppée ou Theuriet ? ou Ianko le musicien à tel conte de Daudet ? Bien évidemment, Sienkiewicz est de la même lignée que ces écrivains : et plus son caractère polonais s'affirme et plus ce fait nous frappe. Et ceci est bien la marque des affinités qui nous unissent que, plus Sienkiewicz est polonais, et plus il semble admirable et proche de nous.

Abel MANSUY.

LA VIE POLITIQUE

LA SITUATION POLITIQUE.

Par suite des vacances de la Noël et du Jour de l'An, la vie politique polonaise a été calme en ce commencement du mois de janvier; et d'ailleurs, comme nous l'avons déjà annoncé, le Parlement s'est ajourné jusqu'au 20 janvier.

Le gouvernement n'a pas demandé à la Diète le renouvellement des pouvoirs extraordinaires qui lui avaient été conférés par les lois du 11 janvier 1924 et du 31 juillet 1924 : il a estimé que la situation financière s'était suffisamment améliorée et stabilisée pour qu'il ne soit pas nécessaire de recourir, pour une troisième période de six mois, à des dispositions exceptionnelles.

L'œuvre financière accomplie à l'intérieur par le gouvernement polonais avec tant de persévérance, de maîtrise et de succès, vient d'être couronnée par un règlement satisfaisant des dettes contractées depuis 1918 auprès des différents Etats alliés et associés pour des fournitures de ravitaillement, de matières premières industrielles, d'outillage et de matériel roulant.

Ainsi que l'a exposé M. Woytkiewicz, chef de la section des crédits au Ministère du Trésor, dans des déclarations recueillies par le correspondant à Varsovie de l'*Agence Economique et Financière* et reproduites dans le supplément polonais de cette Agence, en date du 7 janvier 1925, l'année courante aurait amené normalement une échéance d'intérêts arriérés de 252 millions de zlotys, somme à laquelle il convenait d'ajouter le montant des paiements exigibles à titre d'amortissement.

Or, après les ententes intervenues, c'est seulement 8.849.345 zlotys que paiera la Pologne au cours de l'année qui commence.

L'Amérique étant de beaucoup le plus gros créancier de la Pologne, c'est avec elle que le gouvernement polonais a tenu à traiter en premier lieu la question des dettes.

En totalisant les chiffres de tous les emprunts, consentis par les Etats-Unis à différentes époques et en y ajoutant le montant de tous les intérêts échus et non payés, on arrivait à la date de la signature de l'accord, c'est-à-dire au 15 novembre 1924, à la somme de 178.560.000 dollars.

Les modalités prévues pour le règlement de la dette américaine fixent la période d'amortissement à 62 ans, durée égale à celle qui a été accordée à la Grande-Bretagne pour le paiement de sa dette consolidée.

L'amortissement de la dette sera accompli par des paiements bi-annuels, au 15 juin et au 15 décembre de chaque année, suivant une progression croissante. Le premier paiement qui échoit le

15 juin 1925 n'est que de 500.000 dollars, tandis que le dernier, au 15 décembre 1984, est de 9 millions de dollars. Ces sommes comprennent à la fois l'amortissement du capital et les intérêts.

Avant la consolidation, le taux de l'intérêt en usage variait de 5 à 6 %. Il est maintenant abaissé à 3 % jusqu'en 1932 et à 3 1/2 % jusqu'à l'amortissement de la somme totale.

De plus, cette diminution du taux de l'intérêt comporte un effet rétroactif et s'applique à partir du mois de décembre 1922.

Pour être complet, il convient d'ajouter qu'en dehors de ces dettes d'Etat à Etat, il en existe d'autres contractées par la Pologne, en Amérique, auprès des particuliers; c'est le cas de l'emprunt 6 % de 1920 qui représente, actuellement, un compte débiteur de 19 millions 500.000 dollars, dont l'amortissement sera terminé en 1940.

Il reste ensuite une somme de 4.900.000 dollars qui se trouvera entièrement remboursée en 1929.

Notons que pour ces dettes envers les particuliers, le Trésor polonais n'avait jusqu'ici apporté aucun retard ni pour le paiement du capital amortissable, ni pour celui des intérêts.

Après la conclusion de l'accord de consolidation des dettes américaines, un autre accord, à quelques semaines d'intervalle, a été signé collectivement avec l'Angleterre, la France, la Suisse, la Norvège, la Suède, le Danemark.

En l'espèce, il s'agissait uniquement de crédits consentis à titre d'aide momentanée ou de secours.

Sans la conclusion de ce règlement, la Pologne aurait été obligée de payer le 1^{er} janvier 1925, une somme d'environ 160 millions de zlotys, dont les intérêts échus et non payés atteignent à peu près 30 millions.

Au lieu de cela, c'est seulement une somme de 360.000 zlotys que la Pologne aura à verser à la même date. Ce paiement doit en même temps servir à arrondir toutes les sommes dues.

Le 1^{er} juillet 1925 et le 1^{er} janvier 1926 ne seront payés que les intérêts arrivés à échéance. La période d'amortissement du capital commencera le 1^{er} juillet 1926 et durera jusqu'au 1^{er} janvier 1940, c'est-à-dire 15 ans.

Le taux de l'intérêt varie de 5 % à 6 %.

Les échéances seront bi-annuelles et leur montant suivra une progression déterminée.

Les intérêts échus seront capitalisés à partir du 1^{er} janvier 1925.

La progression suivie pour la fixation des annuités sera extrêmement rapide. Si nous prenons, par exemple, les sommes dues à la Grande-Bretagne, qui sont les plus considérables, nous voyons que la première échéance s'élève à 37.775 livres sterling et la dernière à 262.350 livres sterling.

Etant donné que la Pologne a conclu déjà, en 1922, des accords concernant le paiement de ses dettes avec l'Italie et avec les Pays-Bas, après la signature de l'accord concernant la consolidation des dettes américaines à Washington, et des dettes européennes à Lon-

dres, la question des dettes étrangères de la Pologne se trouve ainsi à peu près entièrement réglée.

La conclusion de l'*Agence Economique et Financière* confirme les observations que nous avons précédemment formulées au même sujet.

« L'ensemble des dispositions que nous venons de mentionner constitue un acte capital pour le développement du crédit de la Pologne, sur le marché financier international. Malgré la crise économique encore en cours, l'Etat couvre sans difficulté ses dépenses, par le produit des impôts et des monopoles, il peut donc attendre tranquillement des offres avantageuses de crédit à l'étranger.

Par contre, l'agriculture, l'industrie, le commerce et toutes les entreprises privées, ne peuvent pas se passer du profit qu'ils ont à tirer de l'apport de capitaux étrangers.

Le gouvernement, de son côté, ne manquera pas de trouver bientôt, à d'excellentes conditions, une aide financière qui sera extrêmement profitable à la reconstruction complète et au développement du pays. »

M. Grabski, président du Conseil et ministre du Trésor de Pologne, considère que les problèmes économiques et financiers tiendront encore une place prépondérante dans la vie politique polonaise en 1925; et il vient de définir de la manière suivante, dans des déclarations publiées par le *Czas* de Cracovie, la tâche qui s'impose.

Les mois prochains seront consacrés à une étude détaillée des difficultés qu'éprouvent à l'heure actuelle les différentes branches de l'industrie nationale. Cette étude nous indiquera quelles modifications devront être introduites dans notre système de douanes. L'équilibre du budget et la consolidation de notre dette extérieure nous ont mis sur la bonne voie pour trouver des crédits à l'étranger. Nous aurons la chance de les obtenir à des conditions sensiblement meilleures que ce n'était le cas au temps de l'inflation. Ces crédits seront utilisés comme capitaux d'investissement pour les entreprises d'Etat, ce qui pourra avoir en même temps une répercussion favorable sur certaines branches de l'industrie plus spécialement importantes au point de vue des besoins de l'Etat.

D'autre part, les devises et les valeurs étrangères contribueront à renforcer l'encaisse or et à augmenter par conséquent la circulation monétaire. Les crédits de la Banque de Pologne en seront également accrus.

Toutefois, il serait erroné de voir dans l'emprunt étranger le seul moyen de conjurer la crise du crédit. Cette crise est, on le sait, la conséquence de la ruine complète des capitaux en Pologne à la suite de la guerre et de l'inflation. Pourtant, elle ne peut être efficacement combattue que par le progrès naturel de capitalisation intérieure. Pour accroître ses chances de crédit l'industrie polonaise sera obligée de s'engager dans la voie suivie jusqu'ici par le gouvernement et de faire tout le possible pour obtenir l'équilibre de son budget aussi bien que pour mettre de l'ordre dans son fonctionnement. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette condition qu'elle deviendra capable de concurrencer la production étrangère.

Ainsi l'effort principal dans le domaine économique devra consister à accroître le rendement des entreprises industrielles

LE NOUVEL AN A VARSOVIE.

Le nouvel an a donné lieu à Varsovie aux cérémonies traditionnelles.

A 10 h. 30, le Président de la République, en compagnie du chef de la chancellerie civile et de ses aides de camp, se rendit au Château (Zamek) en automobile. La compagnie d'honneur présenta les armes dans la cour du château et la musique militaire exécuta l'hymne national. Le Président fut reçu au bas de l'escalier par M. Przewdziecki, chef du protocole, et par tout le personnel du Château. Le président de la République se rendit aussitôt à la chapelle et fut reçu, à l'entrée de la salle Calanetto, par M. Grabski, président du Conseil entouré de tous les membres du gouvernement. L'abbé Tokarzewski, aumônier de la présidence, célébra la messe, puis le président se rendit dans la salle dite de « Marbre ».

Dès que la cérémonie religieuse fut terminée, S. E. Monseigneur Kakowski, archevêque de Varsovie, arriva au Château et fut reçu au bas de l'escalier par le chef de la chancellerie civile et l'aide de camp du président qui l'accompagnèrent dans la salle de Marbre, où il fut reçu par le Président de la République. Peu après, on vit arriver M. Trapezyński, maréchal du Sénat, accompagné de M. Moraczewski, vice-président de la Diète qui présenta ses vœux au nom de M. Rataj absent. M. Grabski, entouré de tous les membres du gouvernement, fut ensuite introduit et exprima des vœux de bonne année en son nom ainsi qu'en celui de ses collègues.

Cependant le corps diplomatique se réunissait dans la salle des Chevaliers; on remarquait la présence de : Monseigneur Lauri, nonce du Pape, M. de Panafieu, ambassadeur de France, des ministres d'Espagne, de Suède, de Hollande, de Grande-Bretagne, de Belgique, d'Autriche, d'Allemagne, de Lettonie, du Japon, de Turquie, des Etats-Unis, d'Esthonie, de Serbie, de la République des Soviets, les chargés d'affaires de Grèce, de Bulgarie, de Norvège, de Roumanie, du Chili, d'Italie, de Finlande, du Danemark, de Hongrie et de la République tchécoslovaque, ainsi que le personnel diplomatique des ambassades et des légations. Tous étaient revêtus de leurs uniformes de gala.

Dès que les membres du corps diplomatique se furent placés en demi-cercle, le Président de la République portant le grand cordon de l'ordre de l'Aigle blanc, précédé du directeur du protocole et entouré des membres du gouvernement et de tout le personnel de ses maisons civile et militaire, fit son entrée par la salle de Marbre. Le nonce du Pape prononça une courte allocution qu'il termina par ces mots : « Fasse la Providence que la Pologne réussisse tous ses efforts pour le maintien de la paix dans le monde et qu'elle la conduise vers les hautes destinées où elle est appelée par les services qu'elle a rendus et par ses nobles traditions. » Le Président de la République répondit par un long discours qu'il conclut de la manière suivante : « La Pologne désire n'être qu'un facteur créateur de ce grand œuvre de paix qui est la plus sûre garantie du bonheur de

l'humanité et qui sera sûrement réalisé par la collaboration de tous les Etats. C'est dans cette assurance que je reçois les souhaits qui me sont exprimés et je vous prie, Messieurs, d'agréer les miens. »

Le Président de la République s'entretint ensuite quelques instants avec les diplomates qui l'entouraient et quitta la salle.

Dans la salle dite des Assemblées, s'étaient réunis les délégations du clergé catholique, orthodoxe, protestant, réformé et israélite, puis les délégations de la Diète et du Sénat, les généraux, le Conseil municipal, les directeurs des écoles supérieures, les fonctionnaires de l'Etat et les représentants des diverses institutions gouvernementales, autonomes et privées désirant présenter leurs souhaits au Chef de l'Etat.

A midi 20, le Président de la République, entouré de sa maison militaire et civile, fit son entrée dans la salle des Assemblées où il reçut les vœux des chefs des différentes délégations.

Des allocutions furent échangées entre le Président de la République et M. Balinski, président du Conseil municipal, et furent saluées par les applaudissements des assistants. A 13 h. 45, le Président de la République, suivi de ses maisons civile et militaire, quitta le château se rendant au Belvédère.

*
**

A 1 h. 15, S. Exc. M. de Panafieu a reçu à l'Hôtel de l'ambassade les membres de la colonie française. On remarquait dans l'assistance le général Dupont, l'amiral Jolivet, le baron de Vaux, le comte de Gontaut Biron, M. Barbier, M. Saugon, consul de France, les membres de la mission française et les membres de la colonie.

Prenant la parole, M. Poustomis, président de la Société de Bienfaisance, a présenté à M. de Panafieu les vœux de la colonie en ces termes :

« Excellence, au nom de nos compatriotes ici présents, permettez-moi de vous exprimer des vœux bien sincères à l'occasion de la nouvelle année qui commence.

Que cette année nouvelle soit pour vous, monsieur l'ambassadeur, une année de succès, une année de bonheur, une année de santé aussi.

Laissez-moi vous redire encore toute notre joie de la haute distinction à laquelle vous avez été élevé et qui vous fait Varsovien pour de longues années.

Nous savons trop avec quelle dignité, avec quel dévouement, vous vous acquittez de vos délicates fonctions pour ne pas nous réjouir de cette heureuse nouvelle. Et puis nous savons aussi avec quelle sympathie et avec quel cœur vous vous intéressez à nos affaires personnelles.

Excellence, c'est plus qu'il ne nous en faut pour que nous vous donnions l'assurance de notre plus respectueux dévouement à votre personne. »

Dans sa réponse, M. de Panafieu a rendu hommage aux membres

de la mission militaire et à leur chef dont il a rappelé les travaux depuis cinq ans. Rappelant ensuite l'effort financier fait par la Pologne en 1924, M. de Panafieu salue dans l'assainissement des finances polonaises la reprise normale des affaires commerciales et industrielles auxquelles beaucoup de nos compatriotes sont intéressés. M. de Panafieu présente enfin ses vœux de bonne année à tous les Français résidant en Pologne. Enfin le général Dupont au nom de la mission française a remercié l'ambassadeur des paroles qu'il venait de prononcer.

LA CONFÉRENCE FINANCIÈRE INTERALLIÉE.

Le Pologne a participé à la Conférence financière interalliée qui s'est ouverte à Paris, le 7 janvier 1925 : elle était représentée par M. Mrozowski, délégué de la Pologne à la Commission des Réparations.

POLOGNE ET VILLE LIBRE DE GDANSK.

Des individus restés jusqu'à présent inconnus et ayant agi, semble-t-il, de connivence avec certains fonctionnaires de la Ville libre ont descellé des boîtes aux lettres de la poste polonaise ou effacé les emblèmes nationaux et les inscriptions polonaises qui y figuraient. En conséquence, à la date du 6 janvier 1925, le commissaire général de la République polonaise à Gdansk a remis au Sénat de cette ville une note réclamant une enquête et des sanctions.

Partant de la campagne des journaux locaux contre la Pologne, la note demande au Sénat de saisir immédiatement les autorités judiciaires des articles de presse incitant à la destruction de la propriété polonaise, en particulier d'un article de la *Dantziger Zeitung*; de recommander aux organes chargés de la sécurité des Dantziçois de prendre des mesures efficaces afin que soit garantie la propriété de l'Etat polonais.

Au cas où l'action du corps de police dantziçois serait insuffisante, le gouvernement polonais se réserve le droit de prendre les mesures propres à protéger la propriété de l'Etat polonais et à assurer le fonctionnement normal de ses services.

Le Sénat dantziçois a envoyé au commissaire général de Pologne une note contenant des excuses insuffisantes. Le Sénat s'efforce de représenter les outrages aux emblèmes de la République de Pologne comme un simple délit de droit commun, et insinue que la Pologne n'avait pas le droit d'organiser un service postal.

En réponse, le commissaire général polonais a envoyé une nouvelle note dans laquelle il constate l'insuffisance des excuses du Sénat, souligne que les fonctionnaires de la Ville libre ont pris part aux excès commis contre la poste polonaise et que la police de Gdansk a refusé d'accorder sa protection aux biens polonais menacés par ces malfaiteurs.

Le commissaire invite le Sénat à suspendre les fonctionnaires cou-

pables, à les déferer aux tribunaux ainsi qu'à donner satisfaction pour les outrages en chargeant un de ses membres de lui présenter des excuses dans sa résidence.

Au surplus, il convient de rappeler que l'article 104 du traité de Versailles, l'article 155 de l'arrangement entre la Pologne et Gdansk, signé le 24 octobre 1921 et l'article 29 de la convention de Paris en date du 9 novembre 1920, reconnaissent à la Pologne le droit d'établir la poste à Gdansk.

M. Ferber, directeur du cabinet du président du Sénat de Gdansk, s'est présenté, le 9 janvier 1925, à la résidence du commissariat général de Pologne, et a fait à M. Strasburger, commissaire de Pologne, au nom du Sénat, la déclaration suivante :

« Le haut-commissaire de la Société des Nations a eu un entretien avec le président du Sénat au sujet du récent échange de notes. A la suite des éclaircissements donnés à cette occasion par le haut-commissaire, le Sénat a appris que le gouvernement polonais était porté à voir dans le fait que des boîtes aux lettres polonaises, ne portant aucun emblème d'Etat, aient été endommagées, un outrage à la nation polonaise, bien que cette opinion ne parût pas résulter des notes du représentant diplomatique de la Pologne.

» Cela étant donné, le Sénat, se conformant à l'avis du haut-commissaire de la Société des nations, exprime sa désapprobation pure et simple, ainsi que ses regrets pour les dommages causés aux biens de l'Etat polonais sur le territoire de Dantzig, ces dommages étant considérés par le gouvernement polonais comme un outrage à la nation et à l'Etat polonais. »

A. F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

I. PRODUCTION

LA PRODUCTION MONDIALE DE SUCRE.

Malgré qu'il soit encore trop tôt pour se rendre un compte exactement précis de la production mondiale de sucre en 1924-1925, les évaluations des spécialistes indiquent dès maintenant que celle-ci sera en nouvelle et sensible augmentation par rapport à la précédente campagne.

En ce qui concerne tout d'abord le sucre de canne, la production atteindra, en 1924-1925, un total de 14.094.000 tonnes, au lieu de 13.822.161 tonnes en 1923-1924.

L'Amérique et l'Asie, principaux centres de production du sucre de canne, sont en notable progression depuis 1919.

Campagnes	Amérique (tonnes)	Asie (tonnes)
1918-1919	6.371.474	4.750.375
1919-1920	6.259.566	4.877.738
1920-1921	6.618.590	4.613.094
1921-1922	6.904.287	4.927.236
1922-1923	6.541.323	5.460.112
1923-1924	7.059.461	5.821.849
1924-1925	7.366.800	5.694.000

Voici d'autre part (en tonnes) l'évaluation de la production européenne de sucre de betterave par pays, 1924-1925, 1923-1924, 1922-1923 :

	1924-25	1923-24	1922-23
Allemagne	1.475.000	1.146.891	1.455.078
Tchéco-Slovaquie	1.450.000	1.001.049	734.856
Autriche	60.000	47.321	24.468
Hongrie	180.000	125.000	81.603
France	750.000	490.850	492.705
Belgique	350.000	300.121	268.928
Pays-Bas	310.000	231.923	255.592
Russie et Ukraine	390.000	366.742	193.400
Pologne	480.000	389.995	301.890
Suède	160.000	153.890	71.790
Danemark	155.000	102.358	88.382
Italie	380.000	351.102	297.280
Espagne	250.000	185.063	160.035
Suisse	6.000	5.500	6.033
Bulgarie	40.000	26.566	16.250
Roumanie	90.000	71.826	49.872
Ensemble (autres pays compris)	6.700.000	5.065.334	4.574.325

La production des campagnes antérieures s'établit comme il est indiqué ci-après :

	1921-22	1920-21	1919-20	1918-19
Allemagne	1.305.810	1.152.960	739.548	1.350.665
Tchéco-Slovaquie ..	659.907	705.919	493.781	»
Autriche	16.322	14.977	»	606.793
Hongrie	74.898	32.667	12.151	»
France	306.073	305.041	154.444	110.096
Belgique	289.866	242.589	146.918	74.183
Pays-Bas	379.770	317.196	238.692	173.436
Russie et Ukraine ...	49.374	88.490	78.165	»
Pologne	179.096	189.834	140.137	336.616
Suède	231.066	164.194	145.072	127.467
Danemark	146.800	134.835	152.852	144.600
Italie	217.532	135.484	182.843	107.633
Espagne	72.257	170.722	81.650	139.409
Suisse	5.856	3.710	8.550	10.800
Bulgarie	12.712	7.837	10.974	2.441
Roumanie	25.761	15.006	4.146	1.672
Ensemble (autres pays compris)	3.973.100	3.681.461	2.589.923	3.185.811

Compte tenu de la production américaine de sucre de betterave, la production mondiale de sucre de toute nature est totalisée ci-après :

Campagnes	Production mondiale (en tonnes)
1918-1919	15.834.860
1919-1920	15.200.401
1920-1921	16.767.311
1921-1922	17.671.351
1922-1923	18.118.699
1923-1924	19.691.212
1924-1925	21.689.300

De ces renseignements nous croyons utile de rapprocher les estimations faites par le *Journal des Fabricants de sucre* pour la production européenne de sucre de betterave.

	Etendue des emblavements (en hectares) Années		Rendement présumé en raffiné (tonnes métriques) Campagnes	
	1923	1924	1923/24	1924/25
France	154.900	195.615	450.000	750.000
Allemagne	338.554	348.549	1.000.000	1.300.000
Tchéco-Slovaq. ..	225.712	297.430	914.500	1.350.000
Pays-Bas	67.226	76.000	215.000	285.000
Belgique	72.264	82.000	268.000	330.000
Pologne	141.217	170.000	360.000	410.000

Italie	93.000	128.000	314.600	350.000
Espagne	67.882	98.000	160.000	210.000
Danemark	30.300	37.000	96.000	130.000
Suède	43.700	41.130	139.000	142.000
Roumanie	39.100	54.000	73.810	100.000
Yougoslavie	28.750	52.000	40.633	67.600
Bulgarie	15.000	23.900	32.500	50.000
Autriche	13.010	18.201	42.000	54.000
Hongrie	47.616	75.000	96.000	184.500
Russie soviétique	248.353	339.358	360.000	380.000
Suisse	1.200	1.300	5.000	5.000
Grande-Bretagne	6.100	7.000	15.000	20.000
Finlande	1.000	1.100	»	3.000
Açores	1.000	1.040	»	3.000

(D'où production totale européenne présumée en 1924-25 : 6 millions 124.100 tonnes.)

II. COMMERCE EXTÉRIEUR

RÉGLEMENTATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

Pologne.

Un arrêté du Ministre des Chemins de fer, en date du 11 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 22 décembre 1924 (n° 110, pos. 989), fixe le montant de « la taxe de commission », perçue par les bureaux de douane polonais.

*
* *

Un décret du 17 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 30 décembre 1924 (n° 113, pos. 1003), modifie les droits de statistique douanière.

*
* *

Un arrêté du Ministre des Chemins de fer, en date du 11 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 23 décembre 1924 (n° 111, pos. 991), fixe le montant de la taxe, perçue par les bureaux de douane polonais à l'importation et à l'exportation, pour « les travaux physiques », c'est-à-dire les opérations de déchargement et de rechargement.

*
* *

Un arrêté en date du 12 décembre 1924 et publié au *Dziennik Ustaw* du 19 décembre 1924 (n° 108, pos. 977), fixe le montant du droit de douane réduit, qui est accordé exceptionnellement par le Gouvernement polonais pour certaines marchandises importées en Pologne : cet arrêté est applicable jusqu'au 15 janvier 1925 ; il annule les précédents arrêtés, dont nous avons rendu compte antérieurement.

*
**

Un arrêté du 18 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 24 décembre 1924 (n° 112, pos. 999), modifie de la manière suivante le libellé du n° 221 du tarif douanier polonais (droits de sortie) :

N. du tarif douanier	Désignation des marchandises	Droits par 100 kilog (zloty)
221	Sons de toute espèce, à l'exception des sons d'orge	10

Cet arrêté modifie les dispositions, précédemment en vigueur, de l'arrêté du 6 octobre 1924 (Voir la *Pologne* du 1^{er} novembre 1924, page 474 et du 15 octobre 1924, pages 444 et s.).

*
**

Un décret du 28 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 114, pos. 1020), détermine le statut des entrepôts.

France.

Le *Journal Officiel* du 8 janvier 1925, pages 854 et suivantes, publie un décret du 7 janvier 1925 portant publication et mise en application, à titre provisoire, de l'arrangement additionnel à la convention franco-tchécoslovaque du 17 août 1923, signé à Paris le 18 août 1924, et du protocole annexe concernant le régime des soieries signé le 4 septembre 1924.

III. VOIES DE COMMUNICATION

LES CHEMINS DE FER POLONAIS

L'administration polonaise des chemins de fer polonais vient de publier les résultats concernant l'exercice 1923 : ces résultats englobent, pour la première fois, les données statistiques afférentes à la Haute-Silésie : ils présentent donc un intérêt particulier.

Le réseau des chemins de fer de l'Etat polonais comportait, au commencement de l'année 1924, 16.583 kilomètres de lignes à voie normale, au lieu de 15.955 kilomètres en 1923; cette augmentation est due en grande partie à la réunion de la Haute-Silésie.

9 directions se partagent l'administration du réseau ferré polonais : Varsovie : 1.995 kilomètres; Radom : 2.167 kilomètres; Wilno : 3.007 kilomètres; Poznan : 2.336 kilomètres; Gdansk : 2.033 kilomètres; Cracovie : 1.428 kilomètres; Lwów : 1.944 kilomètres; Stanislawow : 1.141 kilomètres; Katowice : 532 kilomètres. Dans la circonscription de la direction de Gdansk, 140 kilomètres de lignes ressortissent à la ville libre, mais sont administrés par les autorités polonaises.

Les chemins de fer polonais ont transporté, en 1923, 168.902.559 personnes, 237.595 tonnes de bagages et colis assimilés, 76.298.034 tonnes de marchandises; par rapport à l'année 1922, ces nombres

accusent une augmentation de plus de 21 % pour les voyageurs et de plus de 84 % pour les marchandises, et une diminution de 4 % pour les bagages. Mais, la plus forte part de l'amélioration du trafic est due à l'incorporation du réseau de Haute-Silésie; en effet, défalcation faite de ce réseau et si l'on examine les résultats afférents au reste du territoire polonais en 1923 par rapport à 1922, on constate une augmentation de 1 % pour les voyageurs et de 19 % pour les marchandises et une diminution de 6 % pour les bagages.

D'après un article du *Przegląd Techniczny*, le trafic des marchandises de 1923 représente 80 % de celui d'avant-guerre.

Il est encore difficile d'établir une comparaison avec l'année 1924; car on ne possède que les statistiques relatives aux neuf premiers mois; et encore ces chiffres ne doivent pas être considérés comme définitifs; nous croyons néanmoins intéressant de grouper dans le tableau suivant les indications concernant le nombre des voyageurs et le tonnage des marchandises transportés pendant les trois premiers trimestres des années 1923 et 1924.

	Voyageurs (en milliers)	Bagages (en milliers de tonnes)	Marchandises (en milliers de tonnes)
<i>Année 1923</i>			
Janvier	10.972	16	6.606
Février	10.804	16	6.654
Mars	10.953	16	7.817
Avril	11.891	11	7.502
Mai	12.917	20	6.877
Juin	14.558	21	7.143
Juillet	16.387	23	7.487
Août	16.946	28	7.201
Septembre	14.544	23	6.861
	120.002	172	64.148
<i>Année 1924</i>			
Janvier	9.190	15	6.396
Février	9.951	19	5.559
Mars	11.373	21	6.057
Avril	11.271	18	8.103
Mai	12.251	19	6.210
Juin	13.308	19	5.535
Juillet	14.233	20	5.794
Août	15.804	21	6.494
Septembre	13.716	19	7.033
	111.097	171	57.181

On notera un phénomène commun aux deux années considérées : la diminution assez sensible du nombre des voyageurs pendant les mois d'hiver; quant au tonnage transporté, il ne varie guère.

Mais l'année 1924 apparaît, tout au moins pour les trois premiers trimestres, comme moins satisfaisante que la période correspondante de l'année 1923 : de janvier à septembre, cette dernière a déjà, par rapport à 1924, le bénéfice d'une augmentation de 8.905.000 voyageurs, de 1.000 tonnes de bagages et 6.967.000 tonnes de marchandises.

Dans un article publié par *Przemysl i Handel*, M. J. Gieysztor donne les raisons principales de cet état de choses : tout d'abord, le commencement de l'année 1924 a été marqué par des tempêtes de neige, qui ont déterminé une baisse précipitée des transports; le temps plus favorable a permis, au mois de mars et surtout au mois d'avril, un essor nouveau du trafic. Au surplus, la crise économique, qui a accompagné — selon une loi constante d'ailleurs — la réforme financière polonaise, a contribué à diminuer le tonnage et le nombre des voyageurs; cette crise semble avoir atteint son point culminant au milieu de l'été de 1924.

Les parcours effectués ont atteint, dans l'ensemble de l'année 1923, un total de 9.551.645.199 kilomètres pour les voyageurs; de 32.894.209 kilomètres-tonnes pour les bagages; et de 10.549.646.659 kilomètres-tonnes pour les marchandises : ces quantités sont en augmentation de 7 % pour les voyageurs et de 10 % pour les marchandises, et en diminution de 5 % pour les bagages, sur les chiffres correspondants de l'année 1922; abstraction faite de la direction de Katowice, on ne constate plus que des augmentations de 0,4 % et de 10 %, et une diminution de 6 %.

Les recettes globales encaissées par les chemins de fer polonais en 1923 ont été de 29.519.059.773.368 marks polonais, dont 8.223.125.073.357 marks polonais pour les voyageurs, 579 milliards 487.746.070 marks polonais pour les bagages et 20.716.446.953.941 marks polonais pour les marchandises.

Le déficit des chemins de fer polonais a été, en 1923, formidable, beaucoup plus considérable qu'en 1922; il n'a pas tenu à de mauvaises conditions d'exploitation, mais bien plutôt à la baisse catastrophique du mark polonais; en 1922, de janvier à décembre, la devise polonaise est passée de 3.000 marks polonais pour un dollar à 18.000; et en 1923, de 18.000 à 6.000.000; quelle réglementation, quels changements de tarif auraient été capables de remédier à une pareille situation ? *Czasopismo Techniczne*, organe du ministère des Travaux publics de Pologne et de la Société Polonaise Polytechnique de Lwow, calcule qu'en 1923 l'administration centrale a absorbé 3,7 % de l'ensemble des dépenses des chemins de fer; le service des voies, 16,6 %; le service du mouvement, 20 %; le service de la traction, 31 %, le service des ateliers, 19 %; le service électrotechnique, 2,5 %, le service des approvisionnements, 1,3 %; les dépenses autres, 5,9 %.

On trouvera, dans *la Pologne* du 1^{er} novembre 1924, pages 479 et suivantes, les prévisions budgétaires pour l'année 1924.

L'administration des chemins de fer polonais possédait, en 1923, 5.030 locomotives, 11.710 wagons de voyageurs, 118.471 wagons de

marchandises, soit respectivement 15 %, 24 % et 22 % de plus qu'en 1922; il est vrai que la plus grosse partie de cette augmentation a été déterminée par la réunion de la Haute-Silésie; si l'on fait abstraction de ce réseau, les augmentations ne ressortent plus qu'à 5 %, 14 % et 6 %.

La proportion du matériel nécessitant des réparations a été de 33 % pour les locomotives (en 1922, 38 %), de 21 % pour les wagons de voyageurs (en 1922, 29 %), et de 12 % pour les wagons de marchandises (en 1922, 14 %); donc, amélioration certaine.

Les trains de voyageurs ont couvert, en 1923, 51.635.777 kilomètres; les trains de marchandises, 37.720.808 kilomètres; les locomotives, 128.863.481 kilomètres, soit 17 %, 16 % et 18 % de plus qu'en 1922; cette augmentation se réduit à 10 %, à 9 % et à 9 %, si l'on ne tient pas compte du réseau de Haute-Silésie.

Quant aux wagons de voyageurs et de marchandises, ils ont roulé sur 568.304.177 kilomètres et 1.452.367.297 kilomètres, ce qui représente, par rapport à l'année 1922, une augmentation de 17 % et de 24 %, ou bien encore de 10 % et de 19 %, abstraction faite du réseau de Haute-Silésie.

Les locomotives ont fourni, en 1923, 29 % de parcours non productif (en 1922, 29 %); les wagons de marchandises, 35 % (en 1922, 34 %).

Au cours de l'année 1923, on a chargé dans les gares polonaises 4.457.815 wagons, c'est-à-dire 67 % de plus qu'en 1922, et on a reçu de l'étranger 1.018.174 wagons, soit 40 % d'augmentation sur l'année précédente. En résumé, on a manœuvré, en 1923, sur toute l'étendue du territoire polonais, 5.475.989 wagons chargés, ce qui représente un progrès de 60 % sur 1922 : il est juste d'ajouter que ces augmentations proviennent surtout de la réunion de la Haute-Silésie, puisqu'en ne tenant pas compte de ce territoire, on n'obtient au lieu des pourcentages précédents, que 6 %, 16 % et 8 %: néanmoins, il y a un progrès, et il mérite d'être signalé.

Dans le tableau suivant, dont nous empruntons les éléments à *Przegląd Gospodarczy*, nous énonçons pour chacune des catégories de transport, le nombre de wagons chargés par jour, en moyenne, au cours des années 1923 et 1922 ; et nous énonçons en face de ces quantités la proportion % des chargements de 1923 par rapport à 1922.

Désignation	Année 1923	Année 1922	% par rapport à l'année 1922
Charbon	2.614	2.236	117
Bois	793	667	119
Pétrole	203	241	84
Sel	72	64	113
Ravitaillement	982	957	103
Agriculture	336	372	90
Industrie	1.092	1.004	108
Armée	309	369	84
Chemins de fer	825	671	123

Importation	546	632	86
Exportation	613	453	135
Transit	851	967	88
Autres	431	492	88
Petites expéditions	712	553	129
Totaux	10.379	9.678	108

Dans l'établissement des nombres précédents, il n'a pas été tenu compte du réseau de Haute-Silésie, qui a chargé, en moyenne quotidienne, pendant l'année 1923, 4.974 wagons.

Nous avons déjà fait connaître qu'on ne peut encore comparer, dans leur intégralité, les années 1923 et 1924 : toutefois, la revue *Przemysl i Handel* indique, de la manière suivante, pour chacun des neuf premiers mois des deux années précitées, la moyenne quotidienne des wagons chargés, sur tout le réseau ferré polonais.

	Année 1924		Année 1923	
	Total	Trafic intérieur	Total	Trafic intérieur
Janvier	7.726	5.344	10.054	7.294
Février	8.262	5.752	10.532	7.691
Mars	9.494	6.302	10.787	8.374
Avril	8.649	5.808	9.934	7.267
Mai	8.593	6.077	9.537	7.267
Juin	7.495	5.337	10.976	8.270
Juillet	8.460	6.234	11.107	8.360
Août	8.110	6.235	11.029	8.118
Septembre	10.046	6.940	10.354	7.621

Ces renseignements statistiques confirment nos observations précédentes sur la comparaison de l'activité économique des années 1923 et 1924.

Parmi les autres données fournies par l'administration polonaise des chemins de fer sur les résultats de sa gestion en 1923, nous relevons également les indications suivantes : composition des trains de voyageurs : 27 essieux (même nombre en 1922); composition des trains de marchandises : 82 essieux (76 en 1922); nombre de voyageurs par train : 185 personnes (204 en 1922); nombre de voyageurs par wagon : 17 personnes (19 en 1922); chargement moyen des trains de marchandises : 281 tonnes (269 en 1922); chargement moyen des wagons de marchandises : 7,3 tonnes (7,5 en 1922); parcours d'un voyageur : 57 kilomètres (64 en 1922); parcours d'une tonne de bagages : 138 kilomètres (217 en 1922); parcours journalier d'un wagon de marchandises : 40,6 kilomètres (42,2 k. en 1922).

La diminution des distances moyennes, que l'examen des chiffres précités permet de constater, provient de l'incorporation du réseau silésien, où les trajets effectués sont relativement courts et les voyages très nombreux : il ne faut pas rechercher d'autre explication : en effet, les tarifs de transport étaient, pratiquement, beaucoup plus réduits en 1923 qu'en 1922, par suite de la dépréciation accélérée du

mark polonais; et leur majoration, déterminée par leur fixation en valeur or, n'a pu jouer qu'au commencement de 1924.

Des informations contenues dans la présente note, on pourra rapprocher celles que nous avons fournies dans *la Pologne* du 1^{er} mars 1924, pages 124 et suivantes, sur la situation du réseau ferré polonais en 1922. Quant à l'exercice 1921, on pourra se reporter à *la Pologne* du 1^{er} juillet 1923, pages 31 et suivantes.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES EN POLOGNE.

Une loi du 19 décembre 1924, publiée au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 114, pos. 1013), porte ouverture de crédits provisoires applicables aux mois de janvier et de février 1925 et autorisation de percevoir pendant les mêmes mois les impôts et revenus publics.

UN EMPRUNT EXTÉRIEUR POLONAIS.

En vue de permettre au Trésor de couvrir certaines dépenses de premier établissement des entreprises de l'Etat, et de fournir aux banques de l'Etat les crédits indispensables à la vie économique nationale, le ministre du Trésor est autorisé, par décret du 30 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 118, pos. 1066) à émettre des obligations jusqu'à concurrence d'un montant total de 275 millions de zl.; ces obligations ne pourront être amorties que dans un délai de 20 ans; elles donneront un intérêt qui ne pourra excéder 8 %.

Ces obligations seront gagées par des garanties particulières, qui ne porteront toutefois pas sur les monopoles et les chemins de fer.

Le ministre du Trésor est autorisé à conclure avec un consortium de banques étrangères un accord pour amener le placement de ces obligations, au cours le meilleur.

EMISSION D'UNE NOUVELLE SÉRIE DE BONS DU TRÉSOR POLONAIS.

Aux termes d'un décret en date du 29 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 116, pos. 1038), la série II des bons du Trésor polonais a été émise, le 1^{er} janvier 1925, en coupures de 25 et 100 zl., pour une somme globale de 20 millions de zl.

L'intérêt de ces bons est fixé à 8 % par an; il est payable d'avance, et vient en déduction du prix d'achat.

On trouvera des renseignements sur l'émission de la première série des bons du Trésor polonais dans *la Pologne* du 15 novembre 1924, pages 520 et 521.

LA CONVERSION DES ANCIENS EMPRUNTS DE L'ÉTAT POLONAIS.

Nous avons indiqué, dans le précédent fascicule, que le délai de conversion des anciens emprunts de l'Etat polonais (voir sur la

question *la Pologne* du 1^{er} janvier 1925, page 25 et les numéros cités) était reporté au 31 janvier 1925 : cette mesure fait l'objet d'un décret du 28 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 114, pos. 1021).

LE MONOPOLE DES ALLUMETTES.

Dans sa séance du 17 décembre 1924, le Conseil des Ministres de Pologne a adopté le projet de loi tendant à instituer sur le territoire de Pologne le monopole des allumettes.

Ce projet a été établi conformément aux principes déjà admis pour le monopole du tabac : en conséquence, il réserve à l'Etat la production, l'importation et l'exportation des allumettes; le commerce de détail reste libre.

Il oblige l'administration intéressée à racheter les installations des fabriques fonctionnant actuellement, les stocks de produits fabriqués, de matières premières et d'articles semi-ouvrés; il prévoit l'attribution d'une indemnité aux ouvriers et aux employés qui seraient licenciés par suite de la création du monopole.

Le monopole pourra être affermé, mais aux conditions suivantes : le prix du fermage ne pourra être inférieur au rendement actuel de l'impôt (accise); toute demande du marché intérieur doit être couverte par la production nationale; une partie de la production, égale à 25 % au moins de la demande du marché intérieur, doit être exportée à l'étranger.

Le projet prévoit que les briquets seront soumis à l'accise; cet impôt sera payé à la sortie des marchandises de l'usine de production; les personnes se livrant au commerce des briquets seront astreintes à l'enregistrement.

UNE NOUVELLE CONVENTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS AVEC LA BANQUE DE FRANCE.

Le *Journal Officiel* du 1^{er} janvier 1925 a publié la loi du 31 décembre 1924 ratifiant la nouvelle convention conclue le 22 décembre 1924 entre le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque de France.

On sait qu'aux termes de la convention du 29 décembre 1920, l'Etat avait pris l'engagement de poursuivre l'amortissement de sa dette envers la Banque à raison de 2 milliards par an. Cet amortissement de 2 milliards fut exécuté en 1920 et 1921. A titre exceptionnel, le remboursement fut réduit à 1 milliard en 1922 et à 800 millions en 1923. C'est au chiffre de 1.200 millions (supérieur par conséquent de 400 millions à celui de l'an dernier) que la nouvelle convention fixe la somme à rembourser le 31 courant. Le Trésor dispose dès maintenant à cet effet des sommes figurant au fonds d'amortissement, sommes qui se chiffrent au dernier bilan par 812 millions et qui atteindront vers le 31 décembre 850 millions.

Il est prévu d'autre part que l'Etat fera virer au compte de la Banque à New-York le produit de l'emprunt de 100 millions de dollars contracté sur le marché américain (Voir *la Pologne* du 1^{er} décembre 1924, page 579) et la Banque créditera l'Etat, en francs sur la base de 5,18 par dollar. Ce crédit en francs sera appliqué à la réduction des avances de la Banque à valoir sur le montant du remboursement de 1.200 millions. Ce remboursement sera donc aisé.

Pour l'avenir, la limite des avances de la Banque à l'Etat qui est actuellement de 23.200 millions se trouvera donc ramenée à 22 milliards. Rien n'est modifié à la limite légale de la circulation.

LES OPÉRATIONS DE LA BOURSE DE VARSOVIE.

La réforme financière polonaise a tout naturellement apporté, dans les opérations de la Bourse de Varsovie, des modifications profondes, qu'il est dès maintenant possible d'apercevoir grâce aux renseignements statistiques recueillis pour la période comprise entre les mois de janvier et de septembre 1924.

Le mouvement général des affaires a sérieusement augmenté : il est passé de 175.993.500 zl. pendant les trois premiers trimestres de 1923 à 403.229.600 zl. pendant la période correspondante de 1924; ces deux sommes se répartissent de la manière suivante :

	Année 1924 (en milliers de zl.)	Année 1923 (en milliers de zl.)
Janvier	26.440,6	17.314,3
Février	30.047,2	13.014,2
Mars	53.569,0	17.162,9
Avril	40.285,9	23.848,9
Mai	41.462,8	34.142,5
Juin	40.912,4	15.256,0
Juillet	50.611,3	20.173,0
Août	53.008,2	20.677,3
Septembre	66.892,2	14.404,4
Totaux	403.229,6	175.993,5

On remarquera que le chiffre des affaires a progressé de manière constante au cours de l'année 1924 : il accuse par rapport au mois correspondant de 1923 une augmentation de 9.126.300 zl. en janvier, 17.033.000 zl. en février, 36.406.100 zl. en mars, 16.437.000 zl. en avril, 7.320.300 zl. en mai, 25.656.400 zl. en juin, 30.438.300 zl. en juillet 32.330.900 zl. en août et 52.487.800 zl. en septembre.

Les affaires effectuées portent principalement sur les monnaies, billets et devises : calculées en zlotys, elles se sont élevées, pour les trois premiers trimestres de l'année, à 354.706.500 zl. en 1924 et à 115.136.000 zl. en 1923, ce qui fait ressortir une différence de 239 millions 570.500 zl. en faveur de 1924. Voici comment se décomposent ces sommes, par mois :

	Année 1924 (en milliers de zl.)	Année 1923 (en milliers de zl.)
Janvier	20.053,4	14.001,7
Février	22.193,2	11.167,5
Mars	44.127,9	14.474,5

Avril	35.453,8	15.952,3
Mai	37.877,2	25.692,5
Juin	38.574,5	7.099,2
Juillet	46.615,4	4.603,2
Août	47.649,6	13.092,3
Septembre	62.161,5	9.052,8
Totaux	354.706,5	115.136,0

Les opérations sur les monnaies, billets de banque et devises ont donc largement triplé d'une année à l'autre : la majoration s'élève à 6.052.700 zl. en janvier, 11.025.700 zl. en février, 29.653.400 zl. en mars, 19.501.500 zl. en avril, 12.184.700 zl. en mai, 21.475.300 zl. en juin, 42.012.200 zl. en juillet, 34.557.300 zl. en août, 53.108.700 zloty en septembre.

Une telle augmentation a été déterminée par les facilités plus largement accordées pour les transactions de devises : le succès de la réforme financière a permis, en effet, au gouvernement polonais de relâcher dans une certaine mesure les entraves qui ligotaient étroitement le commerce des changes.

Par contre, on note une décroissance marquée, non seulement en nombres absolus, mais encore en valeurs relatives, des transactions sur les actions : en effet, au moment de la baisse continue du mark polonais, c'est-à-dire en 1923 et pendant les années antérieures, les capitalistes, grands et petits étaient amenés à effectuer leurs placements en actions, non pas pour rechercher un dividende, mais pour se prémunir contre la dépréciation du mark : le même phénomène a été constaté dans tous les autres pays subissant la même crise ; si, pour chacun des neuf premiers mois des années 1923 et 1924, nous établissons le rapport proportionnel des transactions sur les actions au mouvement général des affaires de la Bourse, nous obtenons les pourcentages suivants :

	Année 1924 0/0	Année 1923 0/0
Janvier	19,1	19,1
Février	18,9	14,2
Mars	13,8	15,6
Avril	9,1	32,4
Mai	5,3	24,5
Juin	3,1	52,4
Juillet	4,7	76,6
Août	7,7	36,5
Septembre	5,1	36,8

La proportion reste assez élevée pendant les trois premiers mois de l'année 1924 ; mais, en avril et surtout en mai, dès que le succès de la réforme financière apparaît assuré, une chute profonde se manifeste.

Nous indiquons ci-après la valeur des transactions de la Bourse de Varsovie sur les actions pendant les trois premiers trimestres de 1923 et de 1924 :

	Année 1924 (en milliers de zl.)	Année 1923 (en milliers de zl.)
Janvier	5.034,4	3.307,8
Février	5.677,5	1.844,2
Mars	7.379,6	2.685,5
Avril	3.656,3	7.717,7
Mai	2.210,2	8.365,7
Juin	1.256,6	7.999,5
Juillet	2.362,6	15.452,9
Août	4.081,3	7.540,0
Septembre	3.350,2	5.297,0
Totaux	35.008,7	60.210,3

Les opérations sur les actions en 1923 ont ainsi largement dépassé les transactions de même nature en 1924 ; mais, alors que l'avantage reste encore à l'année 1924, pendant les mois de janvier, février et mars on assiste à un complet renversement de la situation pendant les deux autres trimestres : les différences sont de + 1 million 726.600 zl. en janvier, + 3.833.300 zl. en février, + 4.694.100 zloty en mars et de — 4.061.400 zl. en avril, — 6.155.500 zl. en mai, — 6.742.900 zl. en juin, — 13.090.300 zl. en juillet, — 3.458.700 zl. en août, — 1.946.800 zl. en septembre, etc.

Nous faisons connaître dans le tableau ci-dessous comment les négociations d'actions se sont réparties en janvier et septembre 1924, entre les différentes catégories industrielles et commerciales : les chiffres indiquent les pourcentages par rapport à la somme totale des transactions de titres de même espèce, pendant les mois précités.

	Janvier 1924	Septembre 1924
	0/0	0/0
Banques	7,8	7,3
Métallurgie	38,4	39,9
Industries mécaniques et électro-techniques	16,8	7,3
Industries minières	10,7	9,9
Industries chimiques	2,9	2,2
Industries alimentaires	14,2	10,3
Industrie minérale	2,5	0,9
Industries textiles	2,4	21,0
Industries du bois	0,7	0,1
Commerce et transport	2,5	1,0

Pour les raisons signalées précédemment, la Bourse de Varsovie a assisté à un renouveau de faveur pour les valeurs à revenu fixe.

Nous notons dans le tableau suivant la valeur proportionnelle, en %, des négociations de valeurs à revenu fixe par rapport à l'ensemble des opérations de la Bourse.

	Année 1924	Année 1923
	0/0	0/0
Janvier	5,1	0,0
Février	7,2	0,0
Mars	3,9	0,0
Avril	2,9	0,7
Mai	3,3	0,3
Juin	2,6	1,0
Juillet	3,2	0,6
Août	2,4	0,2
Septembre	2,1	0,4

Voici d'autre part, pour chacun des neuf premiers mois des années 1924 et 1923, le montant des transactions de valeurs à revenu fixe :

	Année 1924 (en milliers de zl.)	Année 1923 (en milliers de zl.)
Janvier	1.348,8	4,7
Février	2.176,4	2,5
Mars	2.061,5	2,9
Avril	1.175,8	178,9
Mai	1.375,3	84,4
Juin	1.081,3	159,2
Juillet	1.633,3	125,7
Août	1.277,4	44,9
Septembre	1.380,4	54,2
Totaux	13.510,7	657,4

QUESTIONS DIVERSES.

Pologne.

La loi du 3 décembre 1924, qui a été publiée au *Dziennik Ustaw* du 24 décembre 1924 (n° 112, pos. 993), fixe des conditions dans lesquelles le privilège de l'extraterritorialité est appliqué aux représentants diplomatiques et consulaires étrangers, en ce qui concerne la perception des impôts et autres contributions : ces dispositions sont d'ailleurs conformes aux usages internationaux.

*
* *

Le *Dziennik Ustaw* du 17 décembre 1924 (n° 107, pos. 968) publie un décret du 10 décembre 1924, fixant les conditions dans lesquelles pourra être effectuée la fusion des sociétés par actions et sociétés à responsabilité limitée.

*
* *

Le statut des bourses de valeurs et des bourses de commerce en Pologne vient d'être fixé par un décret du 28 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 114, pos. 1019).

*
**

Des décrets du 3 décembre 1924 publiés au *Dziennik Ustaw* du 10 décembre 1924 (n° 105, pos. 953) et du 12 décembre 1924 (n° 106, pos. 959) ont fixé les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les placements de capitaux appartenant aux mineurs, aux incapables et aux personnes morales ; les emplois suivants sont notamment prévus : achats d'immeubles, prêts sur nantissement ou sur hypothèque (le montant de l'hypothèque ne pouvant dépasser la moitié de la valeur d'un immeuble urbain et les deux tiers de la valeur d'un immeuble rural), achats de lettres hypothécaires de banques nationales, placements dans les banques et caisses d'épargne autorisées à cet effet, achats de titres et obligations garantis par l'Etat.

Les cautionnements prévus par la loi pour certaines fonctions publiques peuvent être, à défaut d'espèces, couverts avec les valeurs précédemment énoncées.

Enfin, les dépôts d'argent à longue échéance ne peuvent être effectués que dans les banques contrôlées par l'Etat.

*
**

Le *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 114, pos. 1018) publie un décret du 27 décembre 1924 déterminant les conditions dans lesquelles les banques peuvent exercer leur activité en Pologne.

*
**

Un décret du 30 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 118, pos. 1076), autorise le ministre du Trésor à vendre un certain nombre de propriétés immobilières de l'Etat; ces biens sont énumérés dans un état annexé au décret précité.

*
**

Par décret du 20 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 118, pos. 1074), le ministre du Trésor est autorisé à émettre un emprunt de 25.000.000 zl., en obligations communales, portant intérêt à 8 %, de la Banque de l'Economie Nationale (Bank Gospodarstwa Krajowego); cette émission a pour objet d'assurer l'augmentation du capital de la Banque de l'Economie Nationale.

*
**

Un décret du 30 décembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 décembre 1924 (n° 118, pos. 1067), accorde la garantie de l'Etat polonais pour le service de divers emprunts effectués par la Banque agricole de l'Etat, la Banque de l'Economie Nationale; ces engagements portent sur un total de 310 millions de zl.

France.

Aux termes de l'article 8 de la loi de finances du 31 décembre 1924, toute quittance de sommes réglées par voie de chèque tiré sur un banquier, un agent de change, le caissier payeur central du Trésor Public, un trésorier général, un receveur particulier des finances ou un percepteur, ou par voie de chèque postal, ou par virement en banque, ou par virement postal, est exempte du droit de timbre de quittance, à la condition de mentionner :

Si le règlement a lieu par chèque, la date et le numéro du chèque, ainsi que le nom du tiré ou le numéro du compte postal, et l'indication du bureau de chèques postaux qui tient ce compte;

Si le règlement a lieu par virement en banque, la date de l'ordre de virement, la date de son exécution et la désignation des banques qui ont concouru à l'opération, et, si le règlement a lieu par virement postal, la date et le numéro du chèque de virement, le numéro du compte postal débité et la date du débit et l'indication du bureau de chèques postaux qui tient ce compte.

Les dispositions précédentes ont pour objet de restreindre dans toute la mesure possible la circulation effective des billets de banque et, par conséquent, d'éviter une augmentation de l'inflation fiduciaire : elles présentent donc dans les circonstances actuelles, une importance de premier ordre qu'il faut souligner avec une force particulière : l'utilisation très large des chèques et des virements est une impérieuse nécessité nationale.

A. MERLOT.

LA VIE INTELLECTUELLE

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN POLOGNE AU COURS DE L'ANNÉE 1924.

Nous n'avons, certes, pas la prétention de passer en revue toute la production littéraire polonaise, au cours de l'année qui vient de s'écouler. Ce serait un travail qui dépasserait largement les cadres de notre chronique. Nous nous bornerons à jeter un coup d'œil rétrospectif sur les différents aspects sous lesquels s'est manifesté, en 1924, le mouvement littéraire en Pologne, sur les courants nouveaux et les tendances principales qui se font jour à travers les publications nombreuses qui ont été offertes par les éditeurs au public polonais.

Il est un fait incontestable que le rétablissement financier de la Pologne, la stabilisation du cours de sa monnaie ont eu une influence salutaire sur le commerce du livre. Les éditeurs en ont largement profité et l'année 1924 a été marquée par une activité particulièrement intense dans le monde de la librairie. Bien que les prix des livres soient sensiblement supérieurs à ceux qui ont actuellement cours en France, la moindre brochure coûtant de 2 à 3 zlotys, ce qui fait au cours actuel de 7 à 10 francs, nous avons vu, au cours de l'année dernière, régner une grande animation sur le marché du livre. Il faut en déduire que, l'offre suivant dans ce domaine les lois de la demande, le public ne se ressent pas trop de l'augmentation des prix des livres. Ceux-ci, ayant suivi la courbe générale, ne sont pas, à en juger par les tableaux comparatifs que publient les journaux de fin d'année polonais, en trop grande disproportion avec les prix établis, lors de la politique financière d'inflation, on peut même dire qu'avec la stabilisation ils sont devenus relativement plus modérés.

C'est évidemment le roman qui vient en tête. Les éditeurs ont entrepris une série de nouvelles éditions des auteurs d'avant-guerre. C'est une initiative dont ils ont eu à se louer largement. La tourmente de 1914, suivie, pour la Pologne, des luttes qu'elle eut à soutenir, au cours des années 1919 et 1920, contre les bolchévistes, n'avait pas été favorable à la diffusion du roman polonais. Les esprits étaient ailleurs, préoccupés qu'ils étaient presque exclusivement de l'issue de la lutte que livrait la Pologne pour asseoir sur des bases solides son indépendance fraîchement reconquise. Toute une génération a poussé, ignorante presque complètement des richesses du récent passé de la vie littéraire en Pologne.

C'est cette circonstance qui explique le succès énorme qu'ont eu les nouvelles éditions d'une série d'œuvres de Reymont (*Fermenty*, *Komedjantka*, *Ostatni Sejm Rzeczypospolitej*), Wyspianski (deux premiers volumes des œuvres du grand poète), Sienkiewicz (*Nowele*,

Quo Vadis, *Listy z podrozy*), *Tetmayer*, *Zeromski* et d'autres qui ont été accompagnées d'éditions nouvelles d'écrivains plus anciens comme *Kochanowski* et *Norwid*.

Aujourd'hui la jeunesse polonaise qui, dans sa majeure partie, ignorait les chefs-d'œuvre de la littérature nationale d'avant-guerre est à même de jouir de ses richesses, de la comparer aux courants nouveaux et aux tendances modernes qui se font jour dans les ouvrages des auteurs contemporains.

Certains des écrivains et des romanciers d'avant-guerre ont pris sur eux le rôle, pour dire ainsi, d'agents de liaison entre la période qui a précédé la grande tourmente de 1914 et la génération actuelle dont le trait caractéristique est un individualisme à outrance. Ils ont fait dans leurs œuvres une large place aux questions d'ordre social et national, en s'efforçant de suggérer aux « jeunes » l'idée d'orienter leur talent dans cette direction qui s'impose, en présence d'événements de la plus haute importance qui se déroulent dans la période pleine de troubles de la liquidation de la guerre et de la consolidation de la paix. Citons parmi ces guides de la pensée polonaise *Ladislav Reymont* (*Bunt*) et *Waclaw Sieroszewski* (*Bieniowski et Ocean*), dont les trois romans ont bénéficié d'un énorme succès.

Espérons que l'apparition de ces œuvres de maîtres incontestables du roman polonais orientera les jeunes écrivains vers le domaine des problèmes sociaux qu'ils ont jusqu'ici négligés. Le réalisme qui n'a pas cessé d'être le trait le plus caractéristique du roman polonais, comme le fait judicieusement remarquer Mme Hanna Zahorska, dans une étude consacrée à ce sujet dans la *Rzeczpospolita*, ce réalisme avait quand même ses avantages. Le roman réaliste soulevait chaque fois un problème déterminé. Le public, attiré par le charme du talent de l'auteur, s'attachait lui-même à résoudre le problème qui avait été posé. On discutait ses différents aspects et il s'établissait une communion étroite entre l'auteur et ses nombreux lecteurs.

La production actuelle est dénuée de cet attrait. Elle se rapproche plutôt du type du roman-cinéma, comme c'est le cas d'une série de romans de Mme *Wanda Melcer-Rutkowska* [*La Ville des Bêtes*], de *A. Strug* [*La Chronique de Swieciechow*], de *Jan Zyznowski* [*Les Pierres dans les champs*], de *Choynowski* [*La maison de ville*] et autres. Nous y voyons une riche documentation sur différents aspects de la vie polonaise, mais l'auteur n'en tire aucune conclusion, n'établit aucune thèse qui puisse intéresser le public et le faire réfléchir aux problèmes de l'heure actuelle.

Dans l'ensemble de la production littéraire de 1924, nous avons quand même à noter l'apparition de plusieurs jeunes écrivains dont les ouvrages dénotent un talent incontestable. Ce sont *T. Brudzewski* [*La lutte avec les ombres*], *Jerzy Ostrowski* [*En marge de la vie*] et *Iza Moszkowska* [*Sadhana*]. Nous y voyons un souci sérieux d'analyser les différents phénomènes qu'ils étudient, de synthétiser leurs impressions et de passer du roman-cinéma à un genre plus profond. Ne doutons pas que ces essais ne soient l'annonce d'œuvres

d'une plus grande envergure qui engageront la jeune école polonaise sur une voie nouvelle.

Cette voie est déjà ouverte par deux écrivains de grand talent, MM. Grzymala-Siedlecki et Ferdinand Goettl qui ont su faire revivre le bon et savoureux « humour » polonais. M. Ferdinand Goettl est déjà connu des lecteurs de la Pologne par son roman « Kar-Chat », dont nous avons donné l'année passée l'analyse et dont la traduction française doit prochainement faire son apparition. Quant à M. Grzymala-Siedlecki, nous l'avons, à plusieurs reprises, signalé comme étant un des plus éminents critiques littéraires de l'heure actuelle. Le roman qu'il vient de publier en 1924 (*Samosenki*) est une excellente étude des milieux polonais, dans le cadre de la réforme agraire. C'est encore du réalisme, mais du réalisme sain et bon enfant, sachant dorer d'une teinte sympathique d'optimisme les réflexions les plus tristes que pourraient susciter les judicieuses observations de l'auteur.

La même impression se dégage de la lecture de deux excellents romans de Jerzy Szaniawski [Amour et choses sérieuses] et de Mieczysław Smolarski [La ville lumière].

Terminons ce court aperçu du roman polonais en 1924 par quelques mots au sujet du « badinage » littéraire qui commence à devenir très à la mode en Pologne. Ce « badinage » a élu son domaine dans les nouvelles revues dans le genre de notre « *Femina* » qui bénéficient d'un énorme succès auprès du beau sexe. Une de ces revues, *Pani*, est publiée avec beaucoup de luxe. Nous y trouvons des contes et des chroniques, au fond très spirituelles, mais traitées dans un ton léger et détaché qui est une véritable innovation en Pologne. Trois remarquables écrivains MM. Kornel Makuszyński, Boy et Grubinski excellent dans ce genre.

Que les lecteurs de la Pologne ne s'étonnent pas lorsque nous leur aurons dit que Kornel Makuszyński qui figure dans ce groupe de novateurs du genre badin est à la fois un poète de grand talent.

Son « Chant de la patrie » [*Pieśń o Ojczyźnie*] est peut-être l'œuvre poétique la plus remarquable dont peut se vanter, à juste titre, la littérature polonaise. C'est le premier grand poème polonais depuis le rétablissement de l'Etat polonais. Son apparition a été tout un événement. Des motifs puisés à la source des premières années de la guerre, une magistrale description de l'exode tragique de milliers de Polonais courant se réfugier en Russie, à l'approche de l'invasion allemande, une vue d'ensemble géniale sur toutes les questions, sur tous les problèmes qui ont agité l'âme polonaise, au cours de la grande tourmente, tout cela fait de l'œuvre de Kornel Makuszyński un véritable poème épique de la Pologne nouvelle.

Cette poésie épique avait déjà été cultivée dès les premières années qui suivirent la guerre par J. Lechon, poète de grand talent [*Poemat Karmazynowy*], qui fut un instant promu à la dignité de père de la poésie contemporaine en Pologne. Les lauriers de Kornel Makuszyński viennent lui disputer ce titre.

Le poème lyrique a toujours de fidèles adeptes dans la littérature

polonaise. L'année 1924 nous a apporté un recueil de poésies de M. *Zdzislaw Dembicki* (1898-1923). Vingt-cinq ans de service fidèle aux Muses, c'est toute une vie, déclare, au sujet de la publication des œuvres de *Dembicki*, M. *Grzymala-Siedlecki* qui en a écrit la préface. C'est non seulement un monument élevé à l'œuvre d'un grand poète, c'est aussi un hommage rendu à un bon citoyen qui a su toujours allier son effort poétique au service de la cause nationale. Aussi bien dans les élans généreux de sa jeunesse, dans cette fidélité à toute épreuve à l'idéal national qu'il professait à l'époque où la pensée polonaise était réduite à se développer en secret dans les catacombes où l'avait enfermée l'oppresseur, aussi bien sur le chemin de l'exil que lui firent prendre ses opinions patriotiques, que dans le labeur quotidien du métier de journaliste, *Zdzislaw Dembicki* ne cessa pas un instant d'être l'incarnation vivante du poète-citoyen, sachant de sa confiance inébranlable en l'avenir du pays, ranimer les espoirs et raffermir les cœurs prêts à se laisser aller au découragement. Aussi le vingt-cinquième anniversaire de l'activité littéraire de *Dembicki* qui coïncida avec l'apparition du recueil de ses poésies fut-il l'occasion d'une émouvante et grandiose manifestation de sympathie de la part des gens de lettres et des journalistes polonais dont l'association est fière de l'avoir pour président.

Paul KLECZKOWSKI.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Jean LORENTOWICZ : *Ladislas Reymont. Prix Nobel 1924*. Une broch. in-4°. Czerwinski. Varsovie, 1924.

J'ai sous les yeux la liste des ouvrages de Reymont qui jusqu'à ce jour ont été traduits du polonais : j'en vois six en allemand, quatre en tchèque, deux en anglais, deux en suédois, deux en russe et un seulement en français. *Die Polonischen Bauern*, *Moujiki*, *the Peasants*. Naturellement, ces *Paysans* qui ont fondé la gloire de Reymont ont été publiés dans toutes les langues, sauf la nôtre. Car il paraît que jusqu'à la consécration du prix Nobel aucun éditeur français n'osait lancer la traduction d'un roman polonais en quatre volumes, ce roman polonais fût-il un chef-d'œuvre et appartînt-il à la littérature universelle.

On ne connaissait donc chez nous du grand écrivain polonais que son récit, d'ailleurs très émouvant et très beau, de la persécution religieuse menée par les Russes contre les uniates de la province de Chelm, récit qu'a traduit jadis et publié M. Paul Cazin sous le titre : *L'Apostolat du Knout en Pologne*. Sans doute maintenant, grâce à la publicité du prix Nobel, l'œuvre de Reymont qui compte vingt-

six ouvrages va-t-elle devenir plus accessible aux lecteurs français.

En attendant que la traduction des *Paysans*, qui paraîtra prochainement, soit suivie de beaucoup d'autres, le lecteur aura tout intérêt à se procurer et à consulter l'excellent travail que vient de publier sur le lauréat du prix Nobel et son œuvre le grand critique polonais M. Jean Lorentowicz, qui parle et écrit le français comme sa langue maternelle. Jusqu'alors, il s'était préoccupé surtout d'initier ses compatriotes à la connaissance de notre littérature. Ici même, voici quelques mois, j'ai eu l'occasion de vous indiquer rapidement tout ce que nous lui devons à ce propos. Il y a des esprits qui, par leur valeur et la position qu'elle leur a créée, ont sur l'opinion une influence considérable. On les écoute, on les suit volontiers, parce que l'on sait toute l'importance de leur recommandation. Par exemple, quand Sainte-Beuve, le plus grand des critiques français, signalait à ses lecteurs un ouvrage, l'auteur de cet ouvrage, fût-il un inconnu jusqu'alors, avait sa réputation faite, son public assuré. Supposez maintenant que Sainte-Beuve eût employé son prestige, son autorité à propager d'une façon suivie la littérature d'un certain pays étranger, quel service incomparable n'eût-il pas rendu, à cette littérature d'abord, à ce pays ensuite ? Eh bien ! à proprement parler, c'est un service de cette nature que nous rend M. Lorentowicz, le « prince de la critique polonaise », quand, depuis trente ans, il est le héraut annonciateur de tous les talents, même d'avant-garde, qui apparaissent chez nous.

Je reviendrai quelque jour sur ce sujet, qui en vaut la peine, et je vous présenterai de pied en cap M. Lorentowicz. Aujourd'hui, il s'agit de Reymont, qui, si vous le voulez, grâce à M. Lorentowicz, ne sera plus désormais, pour vous, un inconnu.

M. Lorentowicz fait voir en Reymont un narrateur-né, qui s'est fait lui-même. On sait que, volontairement, il a mené dans sa jeunesse, une vie très nomade, partageant d'abord, tel un héros du *Roman Comique* de Scarron, les vicissitudes d'une compagnie de comédiens ambulants, puis misérable petit employé de chemin de fer, enfin redevenu acteur et jeté tout d'un coup dans la vie littéraire. Durant ces dix années de vie difficile, il avait tout vu, tout retenu surtout, son esprit avait emmagasiné tant de riches impressions que son œuvre s'était formée presque spontanément en lui. La revue à laquelle il consacra ses premières productions littéraires, enthousiasmée, lui en demanda d'autres et le poussa à laisser se révéler son talent. Peu à peu, il le cultiva, l'enrichit, l'embellit, en devint chaque jour un peu plus maître.

M. Lorentowicz nous le montre tout de suite, dès le début, attiré par les paysans, leur vie, leurs mœurs, leurs joies, leurs peines. Cela s'explique d'ailleurs aisément, si l'on songe qu'à ce moment, l'arrivée de la classe paysanne à la vie sociale changeait complètement la composition sociale de la nation polonaise et constituait, pour celui qui savait regarder, un champ fécond d'observations neuves. Rien donc d'étonnant à ce qu'avant même d'écrire cette

véritable épopée de la terre qui s'appelle *les Paysans*, il se soit penché sur cette partie la plus considérable du peuple polonais, avec laquelle il avait eu, d'ailleurs, bien des contacts directs et étroits.

Je ne veux pas suivre M. Lorentowicz dans son magistral exposé de l'œuvre de Reymont, car je ne ferais alors que vous répéter sous une autre forme ce qu'il en a écrit.

Voici seulement la remarque essentielle qui me paraît se dégager incontestablement de cette belle et substantielle étude : il n'y a rien de « russe » dans le talent sain et puissant du grand écrivain polonais. J'ai dit « russe » et non pas « slave », car Reymont apparaît bien dans son œuvre un slave polonais au tempérament fougueux et à l'imagination ardente, mais, avant tout, un homme équilibré et humain dont l'art, même dans ses moments de pessimisme et de doute les plus pathétiques, ne donne jamais l'affreuse, la diabolique impression du néant russe, du nihil, au sens latin, et n'apporte jamais à l'esprit de son lecteur, le genre de l'avilissement, de la décadence et de la dislocation de l'humanité. Dans les plus belles œuvres intellectuelles de l'Asie russe (il n'y a, quoi qu'en ait enseigné jadis la géographie, une Russie asiatique et une Russie européenne, séparées par les Monts Oural), on vient toujours se heurter à ces pensées, sombres, fausses, déprimantes et dissolvantes, qui révèlent une mentalité si hostile et si étrangère à la nôtre. Avec Reymont au contraire, bien qu'il parle de son pays, d'un pays que la plupart des Français ne connaissent pas, on se sent chez soi, en contrée amie. Quels regrets de penser que l'influence de la littérature polonaise — qui apporte toujours un élément constructeur — ne puisse contre-balancer celle, dissolvante, de cette littérature russe qu'un snobisme incompréhensible allié à de savants lancements, fait répandre dans toute la France !

Il en serait ainsi pourtant si tous ceux qui, chez nous, aiment la Pologne, faisaient aux traductions polonaises l'accueil qu'elles méritent.

REVUE MONDIALE (1^{er} novembre 1924) : MARYA KASTERSKA : *Le roman polonais d'après-guerre*.

On appréciera ce court article où l'on trouvera quelques indications d'ensemble sur l'évolution du roman polonais contemporain, ce roman polonais ignoré en France malgré son intérêt et son incontestable valeur.

En Pologne, après la guerre, constate Mme Kasterska, il y a eu trois grandes catégories de romans : d'abord le roman sur la vie militaire, ensuite celui qui s'est attaché à décrire la vie sociale du pays et les différentes complications résultant des changements opérés par la guerre, enfin le roman exotique.

Disposant d'une place restreinte, Mme Kasterska ne pouvait entrer dans les détails, et dans chaque genre elle a choisi un roman qui lui semblait particulièrement représentatif. C'est ainsi qu'elle analyse successivement : *La Maison au centre de la ville*, de

M. Pierre Choynowski (roman militaire), *Samoscki*, de M. A. Grzymala-Siedlecki (roman de mœurs et de caractère), *La Première Neige*, de M. Ferdinand Goetel (roman exotique).

Je n'ai pas évidemment qualité pour apprécier si ce choix est ou non discutable. Je constate seulement que d'après leur analyse les romans examinés par Mme Kasterska me paraissent fort intéressants et qu'ils présentent tout ce qu'il faut pour plaire au lecteur français.

Henri DE MONTFORT.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons été heureux d'apprendre les promotions et nominations suivantes dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Grand-Officier : Général Dupont, chef de la mission militaire française en Pologne.

Commandeur : M. Etienne Fournol, directeur du cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie, administrateur de l'Institut d'Etudes Slaves, membre du Conseil d'Administration de l'Association France-Pologne.

Officier : M. Joseph Lipski, premier secrétaire de l'ambassade de Pologne à Paris.

Chevaliers : MM. Georges Lasocki, consul général de Pologne à Paris; Armand Megglé, directeur du Comité National des Conseillers du Commerce extérieur; Sigismond Ernst, industriel, membre de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris.

*
**

M. Joseph Lipski, premier secrétaire de l'ambassade de Pologne à Paris, est chargé des fonctions de conseiller de la Légation de Pologne à Berlin.

MM. Arciszewski, secrétaire de la délégation polonaise à la Société des Nations, et le comte Poninski, premier secrétaire de la Légation de Pologne à Bruxelles, sont nommés premiers secrétaires de l'Ambassade de Pologne à Paris.

*
**

Le dimanche 6 décembre 1924 a eu lieu à Varsovie, 5, rue Czackiego, le premier congrès des anciens étudiants polonais de Nancy, sous la présidence de M. Harasimowicz, ingénieur électricien. M. Wierzbicki, secrétaire général de l'association, en a précisé les buts; M. Buczwinski a fait un historique de l'Université de Nancy.

De nombreux orateurs, M. l'ingénieur Larnek notamment, ont montré tout ce que les anciens Nancéiens peuvent faire, pour eux-mêmes et pour leurs jeunes camarades actuellement en cours d'études à Nancy, par une entr'aide matérielle et morale bien comprise.

Une adresse a été envoyée par le Congrès au Recteur de l'Académie de Nancy, une autre au Cercle des Etudiants de Nancy.

Le soir, un banquet réunit les congressistes à l'Hôtel d'Angleterre : là, bien des souvenirs de jeunesse furent évoqués gaiement et il fut décidé de convoquer prochainement un second congrès, qui aura certainement encore plus d'importance.

*
**

Le 1^{er} janvier 1925, S. Exc. l'ambassadeur de Pologne en France et Madame Alfred Chlapowska ont reçu la colonie polonaise dans les salons de l'ambassade de Pologne, 12, rue de Marignan.

*
**

A l'occasion du 1^{er} janvier 1925, les élèves polonais du Lycée de Nancy, de passage à Paris, ont été reçus par M. Ferté, proviseur du lycée Louis-le-Grand, assisté de MM. Bruet, Kornprobst, Perrette, Josse et Deleuze.

Dans une affectueuse allocution, M. Ferté a rappelé le culte tout particulier dont la Pologne est l'objet au lycée Louis-le-Grand et a formulé les vœux les plus chaleureux pour la prospérité et la grandeur de la République polonaise.

*
**

L'association médicale franco-polonaise a choisi la date du 23 avril 1925 pour la réunion du deuxième congrès des médecins français et polonais, qui aura lieu à Paris; à cette occasion les membres polonais du Congrès visiteront les plus importantes villes de la France.

*
**

Le 12^e Congrès International d'Agriculture aura lieu à Varsovie du 21 au 24 juin 1925.

Le siège du comité d'organisation de cette importante manifestation est 30, rue Kopernik, à Varsovie.

*
**

L'ambassade de Pologne à Paris s'installera, dans le courant du mois de mars 1925, 12, avenue de Tokio.

*
**

On annonce la publication à Varsovie, depuis le 1^{er} janvier 1925, d'un nouveau journal en langue française *Le Messenger polonais*; *Le Journal de Pologne* informe d'autre part que, malgré certains bruits mis en circulation, il continue à paraître.

Les bureaux du *Messenger polonais* sont installés 1, Szpitalna, à Varsovie; son rédacteur en chef est M. J. Soltan.

*
**

Le Comte Poninski, premier secrétaire de l'Ambassade de Polo-

gne à Paris, est nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold II de Belgique et Officier de la Couronne de Chêne de Luxembourg.

*
**

Une nouvelle revue mensuelle vient de paraître à Varsovie, *Muzyka*, dont le directeur est M. Mateusz Glinski; l'adresse de la rédaction et de l'administration est : 13, Kapucynska, Varsovie.

Le représentant général de *Muzyka* pour la France est M. L.-J. Binental, 11 bis, rue Rousselet, Paris, 7^e (jours de réception : mardi et vendredi, de 10 heures à midi).

*
**

Le troisième Congrès International des Confédérations de Travailleurs Intellectuels (C. I. T. I.) s'est tenu à la Sorbonne, les 3, 4, et 5 janvier 1925, sous la présidence de M. Bainov, délégué de Bulgarie. La Pologne qui, jusque-là, n'avait été représentée aux congrès précédents que par des observateurs vient de constituer sa propre Confédération nationale de Travailleurs Intellectuels et a envoyé au dernier Congrès une importante délégation. Cette délégation était constituée de la façon suivante :

M. le professeur Gustave Przychocki, vice-président de la C. T. I. polonaise, premier délégué; M. le professeur Henri Rygier, secrétaire général de la C. T. I. polonaise, deuxième délégué; MM. Handelsman et Walek, professeurs à l'Université de Varsovie, représentants de l'Association des professeurs et des chargés de cours des hautes écoles académiques, M. Czeslaw Madey, président de l'Association des employés de la Banque de Pologne, M. François Zarembski, secrétaire général de l'Association des employés de sociétés d'assurances, MM. François Dolezal, Paul Kleczkowski et Edouard Woroniecki, experts.

La délégation polonaise avait prié Mme Curie-Sklodowska et M. Ladislas Mickiewicz d'accepter la présidence d'honneur. La présence de ces deux éminentes personnalités à la tête de la délégation polonaise a sensiblement contribué à rehausser son autorité, en lui conférant un éclat exceptionnel.

Le prochain congrès aura lieu au mois d'avril 1926 à Bruxelles.

*
**

L'Union Syndicale des Correspondants polonais à Paris a tenu son assemblée générale annuelle, le 2 janvier 1925. Le Comité a été constitué comme il suit : M. Paul Kleczkowski, président; M. Casimir Smogorzewski, secrétaire général; M. Stanislas Rogoz, trésorier.

L'Union Syndicale des Correspondants polonais à Paris compte actuellement 24 membres représentant tous les principaux organes de la presse polonaise de différents partis.

Le Directeur-Gérant : A. MERLOT.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY — PARIS (9^e) — Tél. : Louvre 11-86

MEMBRES DONATEURS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET ITALIENNE DES HOUILLÈRES DE DOMBROWA, 3, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.
Sté Gle DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 66, rue de la Victoire, Paris.
MM. WORMS et C^{ie} ARMATEURS. 43 et 45, boulevard Haussmann, Paris.

MEMBRES FONDATEURS

BANK PRZEMYSŁOWCÓW W POZNANIU, odział Douai (BANQUE DES INDUSTRIELS DE POZNAN, succursale de Douai), 32, rue Saint-Jacques, Douai (Nord).
BANK ZWIĄZKU SPÓŁEK ZAROBKOWYCH (BANQUE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES de Poznan Pologne), Succursale de Paris, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE À VARSOVIE, succursale de Paris, 36 rue de Châteaudun, Paris.
BANQUE FRANCO-POLONAISE, 41, avenue de l'Opéra, Paris.
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, 7, rue Chauchat Paris.
BANQUE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE, 12, rue de Castiglione. Paris.
BANQUE DES PAYS DU NORD, 28 bis, avenue de l'Opéra, Paris.
SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES M. BERLIET, 239, avenue Berthelot, Lyon.
COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE, 35, rue Saint-Dominique, Paris.
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS, 42, rue du Louvre, Paris.
COMPAGNIE FRANCO-POLONAISE DES PÉTROLES, 55, rue d'Amsterdam, Paris.
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE NAVIGATION AÉRIENNE, 22, rue des Pyramides, Paris.
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 14, rue Bergère, Paris.
CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens, Paris.
M. ARTHUR GADZINSKI, négociant en plumes brutes, 9, rue Mazagran, Paris.
MM. ST. GRABIANOWSKI et C^{ie}, Ingénieurs-Conseil, Ul. Pocztowa 16, à Katowice (Pologne).
COMTE LADISLAS JEZIEWSKI, Banquier, 9, rue Boudreau, Paris.
LIBRAIRIE HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. Bogusław HERSE (Grands Magasins de Nouveautés), 150, Marszałkowska, à Varsovie (Pologne).
SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HOTCHKISS ET C^{ie}, fabricant de matériel de guerre, voitures automobiles, etc., 6, route de Gonesse, à Saint-Denis et 60 à 66, quai Michelet à Levallois-Perret (Seine).
SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES ET ACIÉRIES DE HUTA-BANKOWA, 91, rue Saint-Lazare, Paris.
M. MICHEL KLEINADEL, Négociant, 46, rue Boursault, Paris.
M. LADISLAS KONE, Directeur de la Banque russe du Commerce et de l'Industrie, 11 bis, rue Scribe, Paris.
M. PIERRE LAGUIONIE, Directeur des Grands Magasins du *Printemps*, 64, boul. Haussmann, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION (M. Paul Neveu, directeur de la Succursale) 71, rue de Rennes, Paris.
M. LADIS LEWKOWICZ, Maison L. Ladis, Imperméables « Sidal », 2, faubourg Poissonnière, Paris.
M. MOTTI, Directeur de l'Imprimerie de Vaugirard, 152, rue de Vaugirard, Paris.
OMNIUM DES GAZ ET PÉTROLES, 89, boulevard Haussmann, Paris.
MADAME PAQUIN, Présidente d'honneur de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne 78, rue de l'Université, Paris.
SOCIÉTÉ DES PÉTROLES DE DABROWA, SIÈGE SOCIAL : 34, rue Faidherbe, Lille; SIÈGE ADMINISTRATIF, 9, rue Scribe, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES « PREMIER » (industrie, commerce et transport des huiles minérales, du pétrole et de leurs dérivés), 30, rue de Grammont, Paris.
PRINCE PONIATOWSKI, 41, rue Saint-Dominique, Paris.
ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES, Produits Chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
MM. SCHNEIDER et C^{ie}, Maîtres de Forges, 42, rue d'Anjou, Paris.
M. JOSEPH SLUBICKI, Brillants et perles fines, 10, rue Édouard-VII, Paris.
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES BATIGNOLLES, 11, rue d'Argenson, Paris.
SOCIÉTÉ DES COMPTOIRS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (Cimex) (ancien Comptoir Industriel et Commercial Franco-Polonais), 52, boulevard Haussmann, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS GONDRAND FRÈRES, 22, rue de la Douane, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES, 56, faubourg Saint-Honoré, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE FABRICATION DE TUBES ET DES FORGES DE SOSNOWICE, 24, boulevard des Capucines, Paris.

M. Kasimir SOSNOWSKI, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, 85, rue de la Victoire, Paris.

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS THOMSON-HOUSTON, 173, boulevard Haussmann, Paris.

TANERIES DE FRANCE, Fabriques de cuir, Strasbourg-Lingolsheim (Maison de Paris : 21, rue de la Fontaine-au-Roi).

Maurice TILLIER, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.

L'UNION EUROPÉENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE, 16, boulevard Malesherbes, Paris.

MEMBRES SOCIÉTAIRES

MM Mieczyslaw AU, Directeur de la Succursale de Paris de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives (Bank Związku Spółek Zarobkowych) de Poznan, Pologne, 82, rue Saint-Lazare, Paris.

le Directeur de la BANQUE DE L'UNION DE VARSOVIE, Succursale de Paris, 4, rue Édouard-VII, Paris-9^e.

le Directeur de la BANQUE FONCIÈRE (BANK ZIEMANSKI), 1, rue Kredytowa, Varsovie.

le Directeur de la BANQUE NATIONALE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, 33, rue La Boétie, Paris.

Charles BLUM (Automobiles industriels Latil), Vice-Président de la Chambre Syndicale de la Motoculture, 8, quai Gallieni, Suresnes (Seine).

L. BOREL, commissionnaire en marchandises, 83, rue Lafayette, Paris.

Salézy BORNSTEIN, Directeur de la Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie (Succursale de Paris), 36, rue de Châteaudun, Paris.

DE BROUSSE, Transports Internationaux, Agence Maritime, 55, rue de Lyon, Paris.

L. J. BUHR, Commerce de bois en gros, 21, rue Bartholdi, Colmar.

Camille CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'Institut de Chimie Appliquée, 83, rue Denfert-Rochereau, Paris.

le Directeur des Établissements CHATELAIN (Urodonal, Jubol, Globéol, etc...), 2 et 2 *bis*, rue de Valenciennes, Paris.

Pierre CHEVALIER, Adjoint à l'Administrateur délégué de la Société Française de Matériel Agricole et Industriel à Vierzon (Cher).

Léon CORBLET, Armateur, 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Th. L. CORBY, Négociant (Fourrures), 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

François DOLEŻAL, Conseiller Commercial à l'Ambassade de Pologne, 12, rue de Marignan, Paris.

DUBOS Frères et Cie, Négociants en vins et spiritueux, 24, quai des Chartrons, à Bordeaux.

DUNOD, Éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris.

DUPEYRAT, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Économique, 23, avenue de Messine, Paris.

Jean DYBOWSKI, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique, 4, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).

L'administrateur-délégué de la filature de laine peignée ENGEL, Mulhouse (Haut-Rhin).

Alexandre EPSTEIN, Administrateur de la Banque de l'Union de Varsovie, 4, rue Édouard-VII, Paris.

Erismond ERNST, Industriel, 14, rue du Rocher, Paris.

Louis ESTÈVE, Industriel, 40, rue des Mathurins, Paris.

DE FALLOIS, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel, 69, rue de Grenelle, Paris.

Étienne FOUGÈRE, Président de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la région, 10, rue des Marronniers, Lyon.

Maurice FRINGS et Cie, Manufacture Parisienne des Cofons L. V. et M. F. A., 131, rue Saint-Denis, Paris.

Millo FRÖHLICH, Ingénieur Chimiste, Fabrique de Couleurs et Produits Chimiques, 35, boulevard de Plombières, à Marseille.

MM. André GIVELET, Maisons de vins de Champagne de Saint-Marceaux et Cie, 50-54, rue de Sillery, Reims.

Boleslas GODEK, Ingénieur, 31, avenue de Suffren, Paris.

Severin GOLDBERG, Comptoir Franco-Polonais, Bureau d'Etudes, 10, rue Edouard-VII, Paris.

A. GUILLOU, frère aîné, Négociant-Propriétaire (vins), 61, cours du Médoc, à Bordeaux.

K. HACIA, Directeur-Général de la « Bank Handlowy w Poznaniu Tow. Akc. » (Banque de Commerce à Poznań), 8, Plac Wolności, Poznań.

Charles de HALPERT, Attaché à l'Ambassade de Pologne, 7, rond-point des Champs-Élysées, Paris.

Alfred HIRSCH, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, 122, avenue des Champs-Élysées, Paris.

le Directeur des ÉTABLISSEMENTS HUTCHINSON (Compagnie Nationale du Caoutchouc), 124, avenue des Champs-Élysées et 2, rue Balzac, Paris.

JAPY Frères, Manufacturiers-Constructeurs, à Beaucourt, territoire de Belfort (Maison de Paris : 7, rue du Château-d'Eau).

le Capitaine de Vaisseau Ladislas JERZYKOWICZ, 5, rue Balzac, Paris.

Adrien JONAS, Industriel, 91, rue de Longchamp, Paris.

le Directeur de la Société Anonyme des Transports JONEMANN, 24, rue d'Enghien, Paris.

Roger KÆPPELIN, Industriel et Importateur (produits textiles), 8, rue Sadowa, Varsovie.

Edmond KALETA, docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Lwów, 8, rue Pierre-Haret, Paris]

D. de KERSABIEC, Consul de Pologne, 7, allées de Chartres, Bordeaux.

Alexandre KOCH, Négociant, 5, place Napoléon, Varsovie.

Léon KORYTKO, Commission, Exportation, Importation, 45, rue de Trévise, Paris.

Casimir KORZENIECKI, 9, rue Boudreau, Paris.

C. X. de KOSSECKI, Docteur en Droit, Avocat International, 66, rue Caumartin, Paris.

Pierre LACOURBAT, teinturier en pelletteries, 6, rue Pascal, Villeurbanne (Rhône).

L. LAMOTHE, Laines, Cuirs et Peaux, à Mazamet (Tarn).

Max LANDAU, importation et exportation d'œufs, 11, rue des Halles, Paris.

Georges LASOCKI, Consul général de Pologne, 43, rue Théophile-Gautier, Paris.

LECARON FILS (Parfumerie Gellé frères), 6, avenue de l'Opéra, Paris. (Représentant exclusif pour la Pologne : M. PAUL SIMON, 14, rue Foksal à Varsovie).

Georges LEHOUCQ, Négociant en bois, 37, boulevard de Beaurepaire, Roubaix (Nord).

Docteur Maurice LEFRINCE, Produits Pharmaceutiques spécialisés, 62, rue de la Tour, Paris.

Joseph LIKIER, soieries, 20, rue Chauchat, Paris.

Comte LUBIENSKI, Membre de la Délégation Economique Polonaise au Congrès de la Paix, 12, rue de Marignan, Paris.

Wladyslaw MENDELSSOHN, Ingénieur, 9, rue du Boccador, Paris.

Marcel MICHELIN, Industriel (pneus d'automobile), à Clermont-Ferrand.

Lucien MIZGIER, Industriel, fabricant de soieries, 27, rue Royale, Lyon.

Eugène MOTTE, Industriel-Manufacturier, 38, rue des Longues-Haies, Roubaix.

Alexis MUZET, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.

Omer NEVEUX, éditeur, Poznań.

Comte Miecislav ORLOWSKI, attaché à l'Ambassade de Pologne, 22, av. Emile-Deschanel, Paris.

Comte Léopold d'ORSETTI, Docteur en Droit, 29, rue Daru, Paris.

Stanislas PRIESTRAK, Ingénieur, 156, boulevard Malesherbes, Paris.

le Directeur de la Parfumerie Ed. PINAUD, 18, place Vendôme, Paris.

Edouard QUELLENNEC, Ingénieur, Administrateur de la Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 11, rue de Bellechasse, Paris.

Louis RENAULT, Constructeur d'Automobiles, 8 et 10, avenue Emile-Zola, Billancourt.

Louis RØDERER (L. Olry RØDERER, petit-fils, successeur), vins de Champagne, 13, boulevard Lundy, Reims.

Henri ROTSTADT, représentant de commerce, 128, boulevard du Montparnasse, Paris.

Arsène ROZÉE, Agent Consulaire de Pologne, 8, rue Empereur-Vespasien, Alger.

Le Directeur de la Société des Moteurs S. A. M. C. I. Constructions mécaniques, 48, rue de Londres, Paris.

SCHAEURER, LAUTH et Cie, Impressions sur tissus, à Thann (Haut-Rhin).

MM. le Directeur de la Maison J. H^e SECRESTAT AINÉ, liqueurs, sirops, caramel, 40 à 56, cours du Médoc, Bordeaux (Agence à Paris : 9, rue Richepance). (Représentant exclusif pour la Pologne : Paul SIMON, 14, rue Foksal, Varsovie).

LADISLAS SEKUTOWICZ, Ingénieur E. P. C., Directeur des Services Techniques de l'Omnium Lyonnais, 20, rue d'Athènes, Paris.

Paul SIMON, Exportateur-Importateur, représentant officiel de la Foire de Paris, 14, rue Foksal, Varsovie.

le Directeur de la SOCIÉTÉ ANONYME DE LA DISTILLERIE SIMON AINÉ, fabrique de liqueurs, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

le Président de la SOCIÉTÉ ANONYME DE L'INDUSTRIE TEXTILE, 76, rue de la Victoire, Paris.

le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE COMMERCE AVEC LES COLONIES ET L'ÉTRANGER, 59, rue Saint-Lazare, Paris.

Ladislav SRZEDNICKI, Ingénieur, 12, rue du Chalet, à Boulogne-sur-Seine.

Alfred STEMPOWSKI, 4, rue Edouard-Larue, Le Havre.

le Président du SYNDICAT DES IMPORTATEURS DE BOIS DU NORD EN FRANCE, 6, rue Baudin, Paris.

Pierre TAMBUTÉ, confections pour dames, fillettes et babys, 58, rue de la Glacière et 5, rue de Palestro, Paris.

TEPLANSKI, Administrateur-délégué de la Compagnie française de l'Est Européen, 15 bis, rue de Marignan, Paris.

Albert TIRMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce, 22, rue de l'Yvette, Paris.

Albert TROULLIER, Président du Tribunal de Commerce de la Seine, Président de la Société de Législation Comparée, 2, square Alboni, Paris.

Edmond TYBERGHEIN, Commissionnaire en marchandises, 42, rue Vignon, Paris.

Comte Etienne TYSZKIEWICZ, 6, avenue Constant-Coquelin, Paris.

Colonel VACHOUX, 13, quai George V, Le Havre.

Alfred WALLACH, Industriel (impressions sur tissus) à Mulhouse (Maison de Paris : 7, rue Rougemont).

Mathieu WALLENBORN, importateur de produits agricoles de Pologne, 23, rue de Molsheim, Strasbourg.

Docteur Cyprien DE WEGLENSKI, 5, villa de la Tour, Paris.

Alphonse WEIL ET FRÈRES, Négociants, 9 bis, avenue des Gobelins, Paris.

Antoine WISE, B. P. F., 156, Port-Saïd (Egypte).

J. Constantin ZUKOWSKI, Administrateur-Directeur de la Société « Union de Producteurs pour l'Exportation et l'Importation », 229, rue Saint-Honoré, Paris.

Marc ZWIERZYNSKI (Usine d'effilochage ; bourres, tontisses et déchets de laine ; clasage de draps neufs), 25, rue Jules-Vallès, Saint-Ouen (Seine).

FABRIQUE DE MEUBLES D'ART — GENRES ANCIENS
SPÉCIALITÉ DE PETITS MEUBLES

MALACHOWSKI

45-47, RUE DE REUILLY, 45-47

MÉTRO : REUILLY

PARIS (XII^e)

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. ARISTIDE BRIAND, ALFRED CHLAPOWSKI, GEORGES CLEMENCEAU, IGNACE PADE-REWSKI, RAYMOND POINCARÉ, le Général WEYGAND, le Comte MAURICE ZAMOYSKI.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. PAUL APPELL, de l'Institut, Recteur de l'Université de Paris; le Général ARCHINARD; AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club; LOUIS BARTHOUS, de l'Académie Française; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique, Evêque d'Himéria; ANDRÉ BENAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas; E.-A. BOURDELLE, Sculpteur; JULES CAMBON, Ambassadeur de France; le Général DE CASTELNAU; FERNAND CHAPSAL, Sénateur; CLÉMENTEL, ancien Ministre; le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris; CHARLES CHAUMET, ancien Ministre, Président de la Ligue Maritime Française; FERNAND DAVID, Sénateur, ancien Ministre, Président de l'Office National de Tourisme; ROMAN DMOWSKI; PAUL DOUMER, ancien Ministre; FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre; le Général GOURAUD; STANISLAS GRABSKI, ancien Ministre; le Général HALLER; A. KLOBUKOWSKI, Ministre de France; LUCIEN KLOTZ, ancien Ministre; PAUL LABBÉ, Secrétaire Général de l'Alliance Française; LAFFERRE, ancien Ministre; GEORGES LEYGUES, ancien Président du Conseil; LOUIS LOUCHEUR, ancien Ministre; PIERRE DE MARGERIE, Ambassadeur de France; ALFRED MASCURAUD, Sénateur; LADISLAS MICKIEWICZ, PAUL PAINLEVÉ, ancien, Président du Conseil; STANISLAS PATEK, Ministre de Pologne; ERAZM PILTZ, Ministre de Pologne; Prince ANDRÉ PONIATOWSKI; CHARLES RICHET, de l'Institut; Professeur ROGER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; ROSNY Aîné; ERNEST ROUME, ancien Gouverneur Général des Colonies; ANDRÉ TARDIEU, ancien Ministre; ALBERT THOMAS, ancien Ministre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. JOSEPH NOULENS, Ambassadeur de France.

Vice-Présidents : MM. MAURICE LEWANDOWSKI; LOUIS MARIN, Député; ALBERT TIRMAN, Conseiller d'État.

Secrétaire-Général : M. ANDRÉ MÉNABRÉA.

Trésorier : M. ALEXANDRE MERLOT, Directeur de *La Pologne*; directeur de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris.

Membres : MM. AU, Directeur de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan; GEORGES BIENAIMÉ, Homme de Lettres; GEORGES BLONDEL, Professeur à l'École des Sciences Politiques et à l'École des Hautes-Études Commerciales; BORNSTEIN, Directeur de la Banque du Commerce et de l'Industrie de Varsovie; ÉMILE BOURGEOIS, Membre de l'Institut; PAUL CAZIN, Homme de Lettres; CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne; Comte CORNUDET, Député; Marquis DE DAMPIERRE; FRANÇOIS DOLEZAL, Conseiller Commercial de l'Ambassade de Pologne à Paris; JEAN DYBOWSKI, Professeur à l'Institut National Agronomique; ÉTIENNE FOURNOL, Secrétaire Général du Comité d'Action Parlementaire à l'Étranger; ÉDOUARD GANCHE, Président de la Société Frédéric Chopin; PAUL GAULTIER, Secrétaire Général de l'Union Française, Directeur de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique*; HENRI GRAPPIN, Professeur à l'École des Langues Orientales; GEORGES LACOUR-GAYET, Membre de l'Institut; GEORGES LASOCKI, Consul général de Pologne à Paris; MARIUS-ARY LEBLOND, Hommes de Lettres; RENÉ MOULIN; HENRI MOYSSET, Homme de Lettres; RENÉ PINON, Homme de Lettres; AUGUSTIN REY; SMOLSKI, Chef du Bureau des Traductions au Ministère des Affaires Étrangères; SOSNOWSKI, Ingénieur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France; FORTUNAT STROWSKI, Professeur à la Sorbonne; le Comte ALEXANDRE SZEMBEK, Conseiller de l'Ambassade de Pologne à Paris; STANISLAS SZPOTANSKI, Directeur de l'Agence polonaise de Presse; Baron GUSTAVE TAUBE; P.-G. WEST, Chargé de Missions Financières; JOSEPH WIELOWIEYSKI, Ministre de Pologne à Bucarest; CASIMIR WOZNICKI, Secrétaire d'Ambassade; ZYGMUNT L. ZALESKI, Homme de Lettres.

CORRESPONDANTS

MM. JOACHIM BARTOSZEWICZ, Sénateur; JEAN CZEKANOWSKI, Professeur à l'Université de Lwów; S. KOZICKI, Député; EUGÈNE ROMER, Professeur à la Faculté des Lettres de Lwów; Comte JEAN ZOLTOWSKI; Docteur GAUTHIER; ANTOINE GORSKI; GEORGES KURNATOWSKI, Secrétaire Général de l'Association Polono-Française de Varsovie; JEAN ROZWADOWSKI; THADÉE DE ROMER, Conseiller de Légation au Ministère des Affaires Étrangères de Pologne.

Banque de l'Union des Sociétés Coopératives

(Bank Związku Spółek Zarobkowych)

Société Anonyme fondée en 1886

Siège Social : POZNAŃ — POLOGNE

15, Place de la Liberté (Plac Wolności)

Succursale de Paris

Adresse Télégraphique :

Bezeseb-Paris

Téléphone :

Gutenberg 77-03

82, rue Saint-Lazare — Paris (IX^e)

EFFECTUE toutes opérations de Banque

OUVRE comptes courants en francs français et en zlotys.

*Service spécial et conditions particulières pour toutes affaires
avec la Pologne, dans le but de faciliter les échanges
commerciaux entre ce pays et la France.*

La Banque de l'Union des Sociétés Coopératives est
l'institution bancaire centrale du groupe le plus important des
Banques Coopératives (Banques Populaires) et Sociétés Coopératives
établies en Pologne, dont le nombre dépasse 430.

SUCCURSALES

Agences à Poznań

Place de la Liberté
(Plac Wolności) 2-3

Aleje Marcinkowskie-
go 26

Jerzyce, ul. Dąbrow-
skiego 49

Św. Łazarz, ul. Glo-
gowska 100

Gwarna 19

en Pologne

BYDGOSZCZ, Plac Teatralny, 4
GRUDZIĄDZ, Kwidzyńska 11-13
CRACOVIE, Główny Rynek 18
KATOWICE, Krakowska 7.
KIELCE, Kolejowa 54
LUBLIN, Krak. Przedmieście 45
ŁÓDŹ, Piotrkowska 75
LWÓW, Jagiellońska 1
PIOTRKÓW, Plac Kościuszki
RADOM, Plac 3 Maja
SOSNOWIEC, ul. 3 Maja 20.
TORUŃ, Żeglarska 26
VARSOVIE, Jasna 1
— Jasna 8
WILNO, Mickiewicza 1
ZBĄSZYŃ, Kolejowa 44

Ville libre de Dantzig

Holzmarkt 18

Etranger :

NEW-YORK Agency,
953, Third Avenue

NEW-YORK (U. S. A.)

PARIS, 82, rue Saint-
Lazare.